

CONCEPT D'ACTION GÉNÉRAL / SERVICES D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL POUR ENFANTS



SEAS 20190311

Version 2023

Concept d'action générale

Index

A. INTRODUCTION / PRESENTATION DES AUTEURS

B. PARTIE STRUCTURELLE

- 1.. : GESTIONNAIRE
- 2. ORGANISATION SPECIFIQUE DE L'ETABLISSEMENT
 - 2.a. : DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT
 - 2.b.. : HORAIRES D'OUVERTURE, REGLEMENT DES CONGES
 - 2.c. : NOMBRE ET STRUCTURE DES GROUPES
 - 2.d. : PERSONNEL ET DOMAINES D'ACTIVITE
 - 2.e. : ORGANISATION DE LA JOURNEE
 - 2.f. : INFORMATION SUR LE REPAS
 - 2.g. : REGLEMENT

C. PARTIE PEDAGOGIQUE

- 3. REALISATION DE L'ORIENTATION PEDAGOGIQUE
 - 3.1. LA MISSION DE NOTRE ENCEINTE
 - 3.2. LE PORTRAIT DE L'ENFANT
 - 3.3. LE RÔLE DU PERSONNEL ENCADRANT
 - 3.4. FORMATION
- 4. LA PRATIQUE PEDAGOGIQUE
 - 4.1. L'INCLUSION
 - 4.2. EMOTIONS, RELATIONS SOCIALES
 - 4.3. VALEURS, DEMOCRATIE, PARTICIPATION
 - 4.4. LANGUE, COMMUNICATION, MÉDIA
 - 4.5. CRÉATIVITÉ, ART, CULTURE
 - 4.6. MOUVEMENT, CONSCIENCE CORPORELLE, SANTÉ



4.7. SCIENCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT, TECHNIQUE

4.8. TRANSITION

4.9. ESPACES EXTERIEURS ET INTERIEURS / MATERIEL DE JEU

4.10. LES REPAS ET HABITUDES ALIMENTAIRES

4.11. ETUDES SURVEILLÉES

4.12. MISE EN ŒUVRE DES CHAMPS D'ACTION

5. PARTENARIATS D'EDUCATION

5.1. PARTENARIATS D'EDUCATION AVEC LES PARENTS

5.2. COOPERATION AVEC DES PARTENAIRES EXTERNES D'EDUCATION ET D'AUTRES ETABLISSEMENTS / INSTITUTIONS

5.3. COLLABORATION ENTRE LA MAISON RELAIS ET L'ECOLE FONDAMENTALE

5.4. LA COLLABORATION INTERGENERATIONNELLE

6. QUALITÉ

6.1 DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ

6.2. GESTION DE LA QUALITÉ

A. INTRODUCTION

- Présentation des auteurs

Nadine Thoma / chargée de direction

Samantha Bazard / adjointe à la direction

Steffi Baldelli, Pascale Polfer, Michèle Hellers, Kevin Theisen

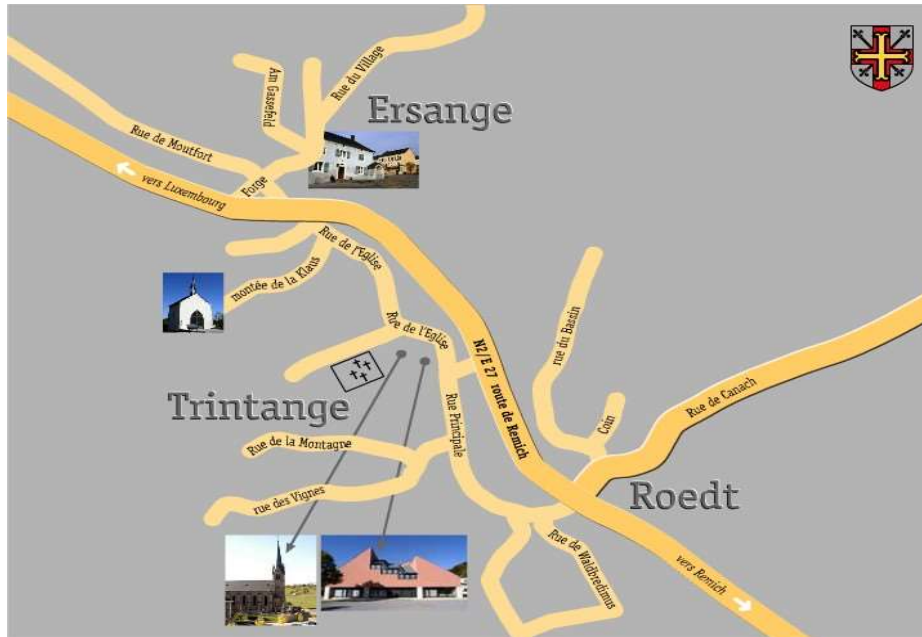
- Présentation des correcteurs

Nadine Thoma

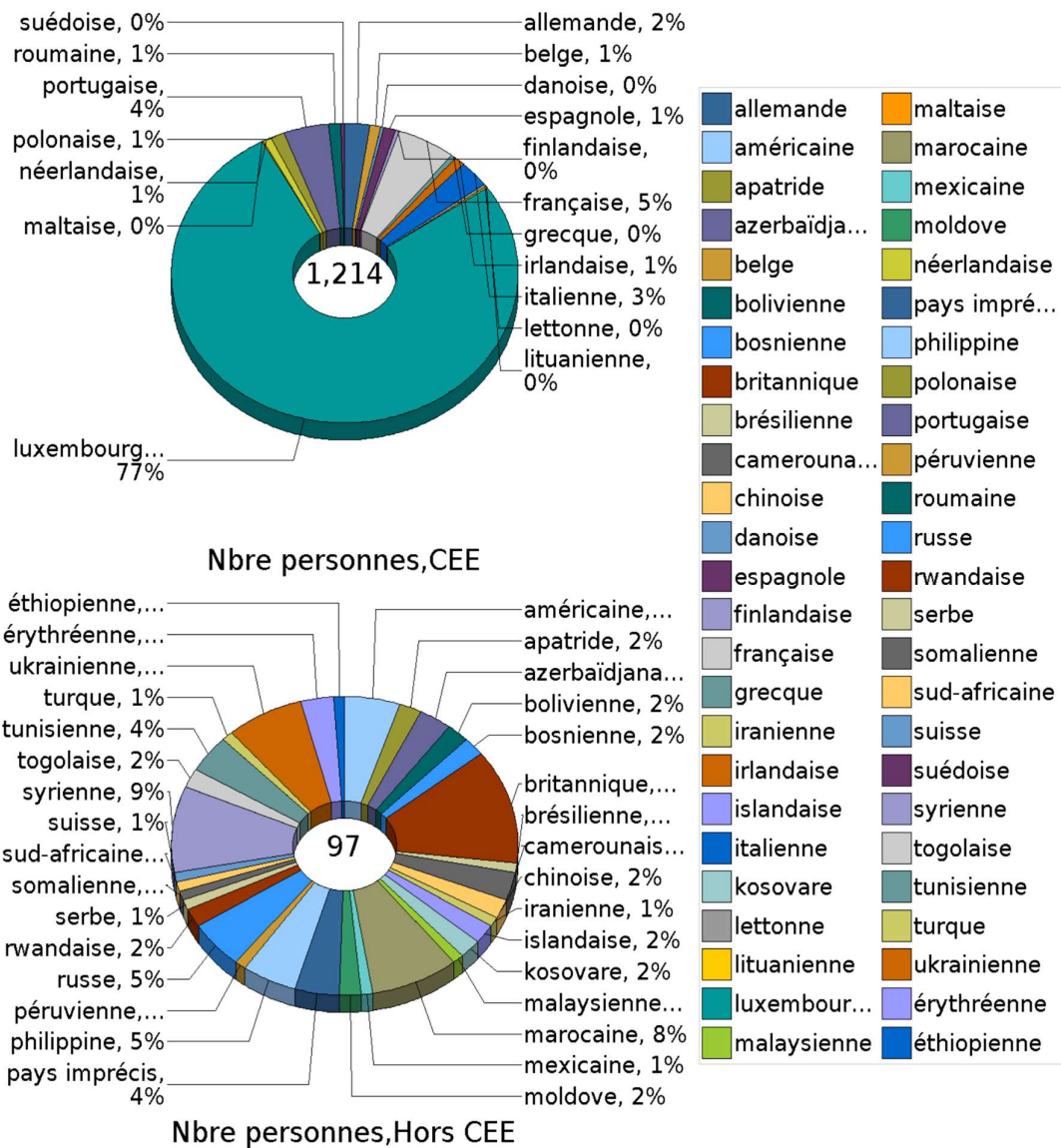
Samantha Bazard

- Présentation de la région





La Commune de Waldbredimus est une petite commune à l'Est du Luxembourg d'une surface totale de 12,569806 km². Elle compte 1311 habitants.



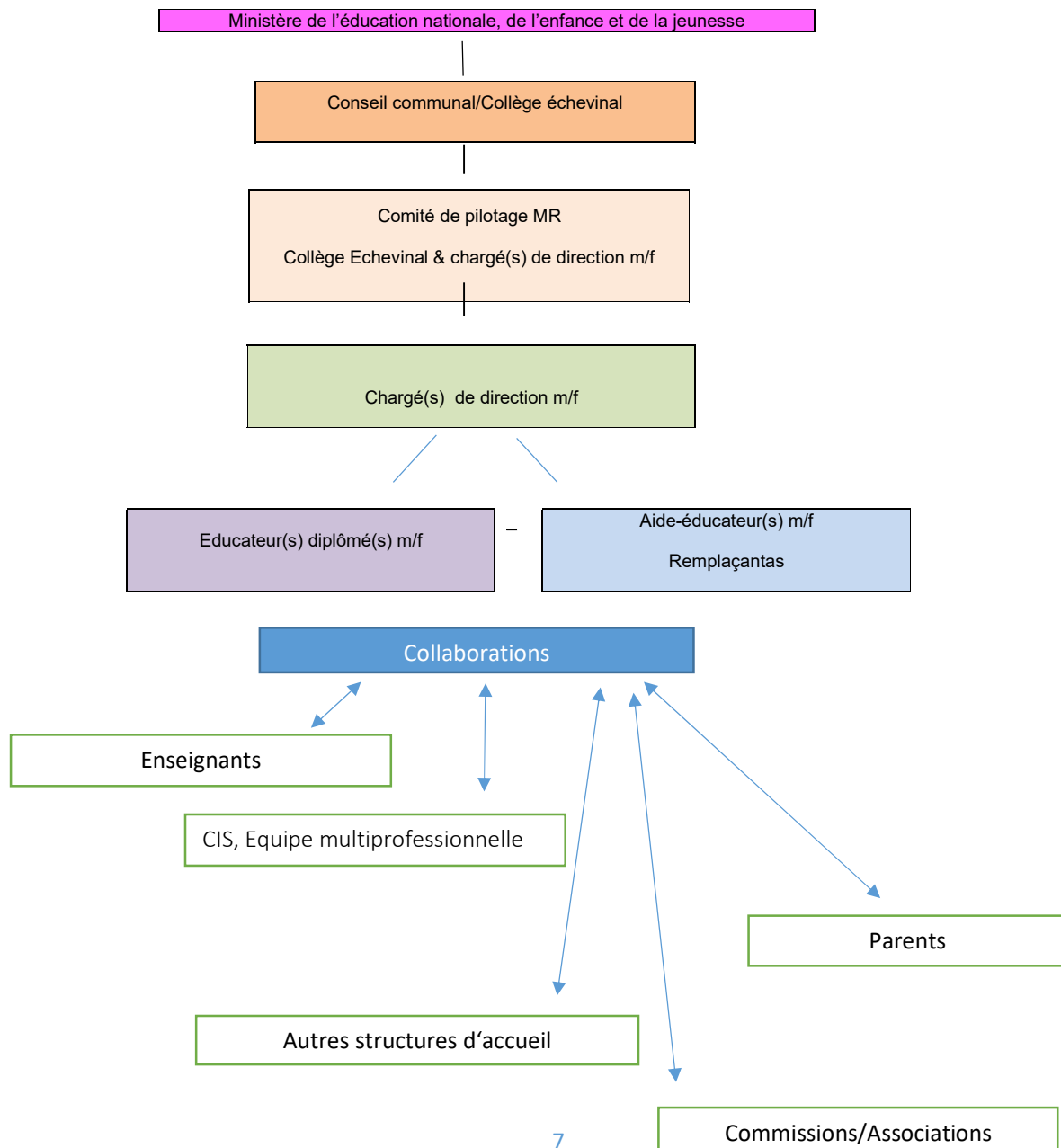
B.PARTIE STRUCTURELLE

1 : Gestionnaire

En 2009, l'Administration communale de Waldbredimus a fondé le Service « Maison Relais », qui, jusqu'à ce jour appartient à la commune.

Le Service « Maison Relais » est structuré comme suit :

ORGANIGRAMME



2. Organisation spécifique de l'établissement

2.a. Description de l'établissement



La Maison Relais se trouve au 2^{ème} étage, dans le même bâtiment que l'école.

L'adresse exacte est : 25, rue de l'église L'5460 Trintangé

Notre Maison Relais compte jusqu'à aujourd'hui, 7 salles :

- 2 salles pour les enfants du précoce et Cycle 1 (Cool Minis)
Les salles des enfants du Cycle 1 proposent une infrastructure adaptée aux besoins des petits, des tables et chaises adaptées à l'âge. Les enfants profitent d'un cadre familial et sécurisé et ont la possibilité d'explorer et de s'épanouir.
- 5 salles pour les Cycle 2-4 (Crazy Kids).

Les salles fonctionnent comme salle de restauration et salle de fonction (jeux de rôle, créatif, repos, lecture, jeux...)

La Maison Relais peut en outre profiter :

- De la salle de gymnastique de l'école

Les portes du bâtiment sont fermées pendant les heures de la Maison Relais. Les personnes qui veulent venir chercher les enfants, sont obligées de sonner et de se présenter devant l'équipe éducative.

Les personnes à mobilité réduite ont l'accessibilité vers la Maison Relais par l'ascenseur. Le bâtiment dispose d'une toilette pour toute personne à mobilité réduite au rez-de-chaussée.

Le bureau de la Maison Relais se trouve au 2^{ème} étage, dans la Maison Relais.

Suite à une progression énorme de la population de la Commune de Waldbredimus, un agrandissement du bâtiment a été effectué. Cet agrandissement dispose plusieurs salles de classes et plusieurs salles de fonction pour pouvoir respecter nos méthodes pédagogiques.



2.b. Horaires d'ouverture, règlement des congés

La Maison Relais est ouverte tous les jours de 7.00 à 19.00, sauf les samedis et dimanches et les jours fériés légaux.

Ouverture exceptionnelle

La Maison Relais est ouverte le 6 décembre (St. Nicolas) de 7.00 à 19.00 heures.

Fermetures et Congés collectifs

La Maison Relais « am Kiischtenascht » est fermée les samedis et dimanche et les jours fériés légaux.

Une journée pédagogique pour l'équipe est prévu le dernier jour ouvrable des vacances d'été. La maison relais sera fermée toute la journée.

Le congé collectif pendant les vacances scolaires de Noël/Nouvel an pour une période de deux semaines.



Congé des enfants : 2 semaines d'affilées pendant les vacances d'été sont obligatoires pour chaque enfant.

2.c. Nombre et structure des groupes

La Maison Relais compte deux groupes.

Le groupe « Crazy Kids » compte les lundis, mercredis et vendredis pendant l'heure de midi +/- 70 enfants, réparties dans 4 groupes. Le but est de créer une atmosphère agréable pour les enfants.

A 16h00, la Maison Relais compte encore +/- 35 enfants du Cycle 2-4.

Les mardis et jeudis, le groupe compte +/- 39 enfants à midi et +/- 28 pour l'heure des devoirs et projets pédagogiques.

Le groupe « Cool Minis » compte les lundis, mercredis et vendredis pendant l'heure de midi +/- 35 enfants et à 16h00 +/-23 enfants

Les mardis et jeudis, le groupe compte +/-24 enfants à et +/-16 enfants pour les activités pédagogiques.

2.d. Personnel et domaines d'activité

- Educateurs m/f exerçant la fonction de chargée de direction. La direction est responsable de la logistique, de l'organisation journalière ; elle garantit le fonctionnement administratif et la qualité pédagogique des activités et des projets de la Maison Relais.
- Educateurs m/f exerçant l'encadrement pédagogique d'un groupe d'enfants. Chaque groupe compte un responsable, celui-ci assiste la direction dans ses tâches.
- Aide -éducateurs (m/f) (ayant participé à une formation continue de 118 heures) assistent dans l'encadrement journalier des enfants.
- Remplaçants (m/f) (ayant participé ou seront inscrits à une formation continue de 118 heures) assistent dans l'encadrement journalier des enfants.
- Des étudiants (m/f)

2.e. Organisation de la journée

7.00-8.00	Accueil matinal /Encadrement socio pédagogique
12.00-12.30	Accueil /Surveillance
12.00-13.50	Restauration scolaire
13.30-13.50	Accueil /Surveillance
13.30-14.30	Atelier Devoirs à domicile

14.30-16.00	Projets pédagogiques, ateliers éducatifs et ludiques (Valable pour les mardis et jeudis)
15.50-17.h00 (lundi, mercredi, vendredi)	Collation, devoirs à domicile (lundi et mercredi), activités et projets pédagogiques
17.00-18.00	Activités et projets pédagogiques
18.00-19.00	Surveillance/jeu libre

Période des vacances

7.00-8.00	Accueil matinal/Surveillance et encadrement
8.00-9.00	Accueil matinal/Surveillance et encadrement
9.00-10.00	Petit-déjeuner
10.00-12.00	Activités et projets pédagogiques
12.00-14.00	Restauration
14.00-16.00	Activités et projets pédagogiques
16.00-17.00	Collation, activités et projets pédagogiques
17.00-18.00	Surveillance et animation
18.00-19.00	Surveillance/Jeu libre

2.f. Informations sur les repas

La restauration scolaire est un service de la Maison Relais offert du lundi au vendredi de 12.00 à 14.00 heures pendant les périodes scolaires.

Toute absence doit être signalée au personnel jusqu'à 8.30 heures le jour de l'absence.

La Maison Relais Waldbredimus ne dispose pas de cuisine professionnelle pour pouvoir préparer les repas. Une cuisine de proximité à Bous nous livre les menus, commander le matin par l'équipe éducative.

Une importance particulière est attribuée à une alimentation saine. Les recettes sont adaptées en permanence aux goûts et aux besoins des enfants. Les repas de midi sont préparés par une société de restauration externe. La société nous propose des produits frais, du terroir, luxembourgeois, de la grande région, mais également issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable.

Des menus spécifiques pour des raisons de santé peuvent être demandés. Les parents doivent adresser une demande écrite avec un certificat médical à la direction de la Maison Relais.

Des menus « sans porc ou végétarien » peuvent également être demandés.

A 16.00 heures, une petite collation est offerte aux enfants. Cette collation ne remplace pas le dîner, mais fait partie d'une nutrition saine et équilibrée.

Pendant la période des vacances, un petit-déjeuner est offert entre 9.00 et 10.00 heures.

2.g. Règlement d'admission et de fonctionnement

1. STRUCTURE DU SEA

Le Service d'Education et d'accueil (« Am Kiischtenascht ») (ci-après le « SEA ») est exploité sous l'autorité de l'administration de la Commune de Waldbredimus (ci-après « la Commune »).

La direction est assurée par un chargé de direction, secondé par un ou plusieurs fonctionnaires, employés communaux ou salariés à tâche principalement intellectuelle, définis par l'organigramme de la Commune.

2. EDUCATION NON-FORMELLE

2.1 Les méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques sont définies dans le concept d'action général. Il est disponible sur simple demande auprès du SEA et sur le site internet de la commune.

La direction du SEA est chargée de réviser régulièrement le concept d'action général.

2.2 Coopération avec les parents

Le personnel du SEA encadre les enfants durant le temps où les parents ne peuvent pas être disponibles. Les parents sont donc secondés par le personnel du SEA dans leurs tâches éducatives et non remplacés par ceux-ci. La collaboration avec les parents est nécessaire afin de garantir le bien-être de l'enfant et de pouvoir le soutenir dans son développement de façon adaptée à sa capacité, ses intérêts et sa situation. Le personnel éducatif est disponible pour tout échange d'information avec les parents des enfants inscrits.

3. OUVERTURE / FERMETURE

Le SEA fonctionne, en période scolaire et pendant les vacances et congés scolaires du lundi au vendredi de 7:00 à 19:00 heures, sauf :

- pendant les jours fériés légaux au Grand-Duché de Luxembourg
- pendant deux semaines durant les vacances de Noël
- pendant la journée précédant la rentrée scolaire
- pendant une fermeture exceptionnelle, sur décision du collège des bourgmestre et échevins

Les parents reçoivent un calendrier indiquant les dates exactes de fermeture de l'année scolaire au début de l'année scolaire.

4. INSCRIPTION ET ADMISSION

4.1 Critères d'admission

L'admission est réservée aux enfants inscrits dans l'école fondamentale de Trintange (éducation précoce ou préscolaire ou enseignement primaire). Les enfants habitant la Commune et inscrits dans une autre école pourront être admis pour certains services sur demande écrite et motivée au collège des bourgmestre et échevins.

L'admission se fait dans la limite des places disponibles sur base des priorités suivantes :

1. Familles monoparentales dont l'adulte travaille à temps plein*
2. Familles dont les deux parents travaillent*
3. Familles dont un parent a un grave problème de santé, empêchant cette personne de s'occuper de l'enfant pendant les plages demandées (Un certificat médical est à joindre à la demande)
4. Familles exposées au risque de pauvreté et menacés d'exclusion sociale, conformément aux dispositions y afférentes pour l'établissement d'un contrat chèque-service accueil
5. Enfants habitant la Commune

* Les certificats des employeurs attestant le nombre de jours et la durée de travail doivent être annexés.

Les formations (études secondaires ou universitaires, cours de langues etc) sont considérées comme activité professionnelle.

Les demandes présentées pour des enfants non-résidents sont considérés d'office comme non prioritaires.

Priorité est accordée aux enfants des cycles 1.1-4.2 par rapport aux enfants de l'éducation précoce.

4.2 Liste d'attente

Les enfants non admis pour raison de manque de places disponibles seront portés sur une liste d'attente. Le SEA vérifie pour chaque nouvelle période de facturation s'il est possible d'admettre des enfants de la liste d'attente, conformément aux critères d'admission définis à l'article 4.1

4.3 Enregistrement de données

Les parents devront fournir des données à caractère personnel et documents repris dans l'annexe 1 du présent règlement. En cas de changement de ces données, les parents devront en informer immédiatement le SEA.

Le traitement de ces données est autorisé, selon les modalités et conditions reprises dans l'annexe 1 et conformément aux dispositions de la loi du 1^{er} août 2018 portant organisation de la Commission nationale pour la protection des données et mise en oeuvre du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (...).

Le personnel éducatif est autorisé à communiquer avec le personnel enseignant de l'enfant sur son processus pédagogique afin de garantir une prise en charge optimale de l'enfant.

4.4 Modalités d'inscription

Des formulaires d'inscription sont disponibles au bureau du SEA et sur le site internet communal. Uniquement les demandes introduites moyennant ce formulaire, dûment remplies et signées, accompagnées de ses annexes et déposées personnellement seront retenues.

Le SEA envoie ce formulaire d'office en temps utile aux parents des enfants :

- inscrits pendant l'année scolaire actuelle dans les cycles c1.p - c4.1
- inscrits pour l'année suivante au cycles c1.p et c1.1

L'administration communale définit chaque année une période d'inscription pour l'année scolaire suivante. Les demandes introduites après le délai fixé peuvent être considérés d'office comme non prioritaires.

L'admission se fait pour la durée d'un trimestre et se renouvelle automatiquement pour le trimestre suivant sauf dénonciation, de part ou d'autre, par écrit, au plus tard 1 mois avant le début du prochain trimestre et uniquement endéans l'année scolaire en cours.

4.5 Entretiens d'échange

Les parents des enfants admis pour la première fois au SEA participent à un rendez-vous à fixer avec la direction du SEA afin de les familiariser avec le fonctionnement de notre SEA.

4.6 Phase d'adaptation

Afin d'optimiser le passage au SEA et de garantir un bon déroulement pour la rentrée scolaire, une phase d'adaptation est prévue au mois de septembre pour toute nouvelle inscription.

Lors de cette phase d'adaptation, le ou les parents accompagnent leur enfant et restent présents au SEA.

La durée de la phase d'adaptation est fixée par la direction du SEA en fonction de l'âge et des besoins de l'enfant. La phase d'adaptation est facturée comme présence.

La direction du SEA peut donner une dispense pour la phase d'adaptation, s'il le juge, suite à l'entretien d'échange, justifié par rapport aux besoins de l'enfant.

4.7 Modification de l'inscription

La modification de la demande est considérée comme résiliation de l'ancienne demande et remplacement par la nouvelle demande. La Commune décide de l'admission de l'enfant à tous les services demandés, non seulement des modifications demandées. Les modifications se font uniquement au début d'une période de facturation et uniquement sur préavis de 4 semaines au moins.

4.8 Fréquentation irrégulière

Sur demande motivée (p.ex. plan de travail des parents), les enfants peuvent être admis à fréquenter le SEA de manière irrégulière. Les parents doivent communiquer le planning de fréquentation du SEA de leur enfant au plus tard 14 jours ouvrables avant la fin du mois précédant le mois concerné par l'intermédiaire du formulaire mis à disposition à cette fin. La remise du formulaire se fait soit en main propre, soit par courrier électronique à une adresse qui sera communiquée aux parents.

Le SEA confirme la bonne réception des formulaires reçus par courrier électronique dans les meilleurs délais. Les courriers électroniques sans confirmation de réception sont considérés comme non parvenus.

4.9 Fréquentation pendant les vacances scolaires

Les enfants admis aux services demandés pendant les vacances scolaires fréquentent d'office ces services pendant les périodes de vacances.

Si l'enfant ne fréquente pas le SEA pendant une certaine période, les parents devront en informer le SEA au plus tard 4 semaines avant le début des vacances concernées moyennant le formulaire établi à cette fin, disponible sur demande auprès du personnel du SEA et sur le site internet communal.

Chaque enfant devra congédier (ne pas visiter le SEA, hors congé de maladie) pendant au moins 2 semaines entières et consécutives pendant les vacances d'été.

5 FACTURATION

5.1 Général

La participation financière des parents est calculée selon le système du chèques-service-accueil.

Les participations sont calculées en fonction de l'inscription, non de la présence réelle.

Les plages horaires sont facturées de la manière suivante :

Service	Horaire	Description	Heures	Repas
Période scolaire				
Accueil matinal	07:00-08:00	Surveillance et encadrement	1,00	0
Accueil de midi	12:00-12:30	Surveillance et encadrement	0,50	0
Restauration	12:00-13:50 (Lu, Me, Ve)	Restauration	2,00	1
Restauration	12:00-14:00 (Ma, Je)	Restauration suivie par aide aux devoirs	2,00	1
Accueil de midi	13:30-13:50 (Lu, Me, Ve)	Surveillance et encadrement	0,50	0

Accueil AM 1	15:50 – 16:00 (Lu, Me, Ve)	Surveillance et encadrement	0,25	0
Encadrement AM1	14:00-16:00 (Ma, Je)	Projets pédagogiques, activités éducatives et ludiques ; Aide aux devoirs	2,00	0
Encadrement AM2	16:00-17:00 (Lu-Ve)	Collation, activités et projets Aide aux devoirs les lundis et mercredis	1,00	0
Accueil AM3	17:00-18:00	Jeu libre	1,00	0
Accueil AM4	18:00-19:00	Surveillance et encadrement, jeu libre	1,00	0
Période des vacances				
Accueil matinal 1	7:00-8:00	Surveillance et encadrement	1,00	0
Accueil matinal 2	8:00-9:00	Surveillance et encadrement	1,00	0
Petit-déjeuner	9:00-10:00	Petit-déjeuner	1,00	0
Encadrement matinal 3	10:00-12:00	Activités et projets pédagogiques	2,00	0
<u>Restauration</u>	12:00-14:00	Restauration	2,00	1
Encadrement AM1	14:00-16:00	Activités et projets pédagogiques	2,00	0
Encadrement AM 2	16:00-17:00	Collation, activités et projets pédagogiques	1,00	0
Accueil AM1	17:00-18:00	Surveillance et animation	1,00	0
Accueil AM2	18:00-19:00	Surveillance, jeu libre	1,00	0

Toute plage horaire commencée est facturée dans son intégralité, aussi si l'enfant n'était pas inscrit au préalable.

5.2 Absence excusée

Les parents doivent prévenir le SEA de l'absence de leur enfant au plus tard pour 8:30 heures du jour concerné. Dans ce cas, le repas de midi ne sera pas facturé.

Les absences excusées pour raison de maladie, confirmées par certificat médical ne sont pas facturées. L'absence, de manière répétée, sans excuse, est considérée comme manquement au présent règlement et susceptible d'être sanctionné.

5.3 Absence pour cause de colonie ou sortie pédagogiques de l'école

Le SEA est informée par le service scolaire sur les enfants participant aux sorties pédagogiques organisées par l'enseignement fondamental.

Les plages pendant lesquelles l'enfant n'était pas présent ne seront pas facturées.

5.4 Adhésion au système du chèque-service accueil

Les enfants doivent disposer à tout moment d'une carte chèque service / mycard valide.

En cas de non-adhésion temporaire d'un enfant, le SEA peut procéder, sous les limites imposées par l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg, à une refacturation de ces périodes sur demande expresse et écrite des parents.

Le SEA ne procédera qu'à une seule refacturation pour des raisons imputables au parents par enfant pour inadhésion au système du chèque-service accueil

5.5 Non-paiement des factures

En cas de non-paiement de factures chèque-service accueil établies pour l'accueil de l'enfant concerné ou un autre enfant de la même famille, le traitement des demandes d'inscription d'enfants non encore admis peut être suspendu jusqu'au paiement intégral de ces factures.

Le non-paiement de factures chèque-service accueil d'un enfant admis peut entraîner son exclusion temporaire ou définitive du SEA.

Ces dispositions s'appliquent uniquement pour des factures incontestées pendant les 3 mois suivant leur envoi aux parents et pour les factures dont les éventuelles réclamations n'ont pas été retenues par les services compétents.

6. ACTIVITE D'ETE

La Commune définit 1 ou 2 semaines d'activités d'été par année scolaire pendant les vacances d'été. Ces activités sont réservées aux élèves des cycles 1.p – 4.2, résidant la Commune.

Les enfants inscrits pendant cette période au SEA participeront d'office à ces activités.

Des formulaires d'inscription seront distribués aux élèves concernés. Uniquement les demandes introduites moyennant ce formulaire, dûment remplies et signées, accompagnées des annexes et déposées endéans le délai fixé par le SEA seront retenues.

La Commune décide de l'admission des enfants et en informe les parents en temps utile.

Aucune modification ou annulation de l'inscription n'est possible après le délai.

7. ARRIVÉE ET DÉPART

7.1 Arrivée et départ

A l'arrivée et au départ de l'enfant (exception faite des enfants sub Art. 7.4), un parent (ou représentant), qui accompagne l'enfant, doit toujours se présenter auprès de l'éducateur / responsable du groupe, ceci par mesure de sécurité et pour échanger d'éventuelles informations.

Seules les personnes indiquées par les parents ou tuteurs dans le registre tenu à cet effet au SEA ont le droit de reprendre l'enfant. L'inscription et la modification de cette liste se fait auprès du personnel du SEA et doit dans tous les cas être signé par les parents.

En cas de doute, le personnel éducatif peut refuser de remettre l'enfant à une personne qui se présente.

7.2 Responsabilité

A l'arrivée : L'enfant reste sous la responsabilité des parents jusqu'au moment où ceux-ci quittent la salle du SEA dans laquelle l'enfant se trouve, et uniquement après s'être présenté conformément au point 7.1.

Au départ : L'enfant est sous la responsabilité des parents dès que les parents sont dans la même salle que l'enfant.

Si l'arrivée ou le départ se font à l'extérieur, la notion de salle s'applique similairement. Les parents qui sont à proximité de leurs enfants sont responsables des faits et actes de leurs enfants.

La responsabilité du SEA pour des enfants qui arrivent seuls, sur ordre de leurs parents, débute au moment que ces enfants se présentent à un membre du personnel du SEA.

7.3 Autorisation de reprise

Les enfants inscrits au SEA ne peuvent être repris que par les personnes autorisées par les parents. En cas de doute ou à défaut, le personnel du SEA ne remettra pas l'enfant à la personne qui se présente.

7.4 Autorisation de rentrer seul

Les parents peuvent autoriser leurs enfants des cycles 3 et 4 de rentrer sans accompagnement à la maison. L'enfant ne sera plus sous la responsabilité du SEA, mais sous l'entière responsabilité de ces parents dès qu'il quitte au moment indiqué par les parents le bâtiment du SEA.

7.5 Départ anticipé et retard

Pour des raisons d'organisation, les parents sont obligés d'informer le personnel du SEA au plus tard pour 8:30 heures du jour concerné d'un départ anticipé de l'enfant.

Les parents sont tenus d'informer le personnel du SEA dans les meilleurs délais en cas de retard afin de garantir la sécurité de l'enfant dans les meilleures conditions.

7.5 Respect des horaires d'inscription

Les arrivées et départs d'enfants, que ce soit seul ou accompagné par les parents, devra se faire au début / fin des services pour lesquels l'enfant est admis, sauf pour les services « accueil ».

8. REGLES DE COMPORTEMENT

8.1 Porte d'entrée

Les portes d'entrée du SEA doivent toujours rester fermées. Uniquement le personnel du SEA est autorisé à laisser entrer des personnes dans le bâtiment.

8.2 Comportement des enfants

Les enfants sont tenus d'afficher un comportement respectueux envers les autres enfants, les parents des autres enfants et envers le personnel.

En cas de dégradations volontaires commis par un enfant, les parents en sont tenus responsables

Des règles de comportement seront mises au point en collaboration avec les enfants. Ces règles sont obligatoirement à respecter.

8.3 Comportement des parents

Les parents sont tenus d'afficher un comportement respectueux envers les autres enfants, les parents des autres enfants et envers le personnel.

Ils suivent les instructions reçues par le personnel tant qu'ils sont présents dans le SEA.

8.4 Objets interdits

Les enfants ne devront pas amener :

- de sucreries,
- des médicaments
- de téléphones portables,
- des jeux, jouets ou jeux électroniques,
- de bijoux, d'argent (en quantité) ou d'autres objets de valeur,
- généralement tout objet qui pourrait nuire à leur santé, à leur sécurité ou à la sécurité des autres enfants ou du personnel éducatif

9. DEVOIRS A DOMICILE

Le SEA met à disposition des enfants des salles calmes pour préparer leurs devoirs à domicile de manière autonome durant les horaires définis sub Art. 5.1.

Les enfants seront sous surveillance. Le SEA ne garantit pas que tous les devoirs soient terminés. Les parents restent seuls responsables de la bonne exécution des devoirs à domicile.

Il ne s'agit pas d'un cours d'appui ou de rattrapage.

10. REPAS

Un repas chaud est servi aux enfants entre midi et 14:00 heures et une collation vers 16:00 heures.

Le SEA s'engage à faire découvrir aux enfants un maximum de saveurs et de goûts à travers des repas équilibrés, cuisinés à l'aide de produits frais et contrôlés servis en forme de buffet.

Les menus avec les informations concernant les allergènes peuvent être consultés sur le site internet de la Commune.

10.1 Allergies et intolérances alimentaires

Les parents devront informer le SEA lors de l'inscription, respectivement dès qu'ils en prennent connaissance, que leur enfant présente une allergie ou intolérance alimentaire.

Un PAI doit alors obligatoirement être établi. Le SEA, en concertation avec sa cuisine, vérifie si des menus adaptés peuvent être proposés et en informe les parents.

Si la cuisine se trouve dans l'impossibilité de fournir des repas adaptés, les parents devront fournir les repas en concertation avec le SEA. Aucun repas ne sera facturé aux parents dans ce cas.

11. ACCIDENTS ET MALADIE

11.1 Maladie

Le SEA ne garantit pas la garde d'enfants malades. Si un enfant tombe malade pendant les horaires d'encadrement, le personnel éducatif en informe les parents, qui devront enlever l'enfant dans les meilleurs délais. Les parents ou une personne de confiance doivent être joignables à tout moment de la journée.

Les enfants ne peuvent pas visiter le SEA en cas de vomissements, de diarrhée, de fièvre ou, s'il a contracté une maladie contagieuse.

11.2 Prise de médicaments

Le personnel du SEA administre uniquement des médicaments sur attestation écrite, signée et datée par les parents avec une copie de la prescription médicale mentionnant exactement la dose à administrer à l'enfant et la durée de prise de médicament. Le nom et le prénom de l'enfant doit être marqué sur les médicaments. Les parents doivent déposer les médicaments auprès du personnel ou du bureau du SEA.

Lorsqu'un médicament doit être administré en cas d'urgence ou régulièrement, un PAI doit obligatoirement être établi.

La prise de médicaments du matin et du soir est à administrer à la maison.

11.3 Accident

En cas d'urgence médicale, le personnel éducatif contacte les parents et organise les secours nécessaires. Si les parents sont injoignables ou en cas d'accident grave, le personnel éducatif est autorisé à décider des suites à prendre.

12. REMARQUES GENERALES

Les enfants doivent être habillés adaptés à la saison et de façon à ce qu'ils puissent participer aux activités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Suite à l'admission d'enfants du cycle 1 ou du précoce, les parents doivent déposer au SEA des vêtements de rechange (slip, chaussettes, chemisette et vêtements adaptés à la saison), marqués avec les noms et prénoms de manière adaptée à l'intérieur des vêtements.

Ces vêtements sont à enlever le dernier jour que l'enfant visite le SEA.

Les vêtements de rechange devront être remplacés par les parents dès qu'ils ont été utilisés.

13. SANCTIONS

La non-observation du présent règlement par les élèves, leurs parents ou représentants des parents peut être sanctionnée par une exclusion temporaire ou définitive de l'enfant du SEA.

C.PARTIE PEDAGOGIQUE

3. Réalisation de l'orientation pédagogique

3.1. La Mission au sein de notre Maison Relais

Le but de notre établissement est de garantir aux enfants habitant de la Commune de Waldbredimus et inscrit à l'école fondamentale, un encadrement éducatif non-formel et familial pendant leurs séjours à la Maison Relais et de favoriser le bien-être de chaque enfant. La cohabitation entre vie professionnelle et vie familiale sera garantie. Nous soutenons les parents dans leur travail éducatif en donnant aussi des conseils pédagogiques.

Notre Maison Relais offre un vaste programme d'activités et de projets. La qualité de travail de l'équipe pédagogique est indispensable. La mission est de garantir le bien-être de chaque enfant, de le respecter, de le reconforter avec tous ses droits et de lui offrir une éducation avec toutes les valeurs nécessaires.

Une phase d'adaptation facultative est prévue pour préparer l'entrée de l'enfant à la Maison Relais. L'adaptation est divisée en trois phases successives. Nous nous orientons au modèle d'adaptation internationalement reconnu, du « Münchener Eingewöhnungsmodell ». Pendant la première phase, le ou les parents accompagnent leur enfant et restent présents dans la Maison Relais. C'est l'occasion d'établir les bases d'une collaboration constructive, d'une confiance réciproque. Lors de la 2^{ième} phase, le ou les parents accompagnent leur enfant mais une séparation progressive est mise en place. Lors de la 3^{ième} phase l'enfant reste sans les parents dès le début. Ces étapes sont organisées individuellement. A cet égard, plusieurs dates sont proposées aux parents. Nous estimons cette phase comme importante afin de garantir une accoutumance adaptée au rythme de l'enfant.

Lors d'une phase d'observation des enfants fréquentant la Maison Relais, le personnel socio-éducatif essaye de découvrir les compétences des enfants, l'autonomie et le rythme. Après cette phase, l'équipe élabore, en collaboration avec les enfants, des activités, projet et ateliers pédagogique, tous en respectant les différentes compétences des enfants.

3.2. Le Portrait de l'enfant

Notre établissement accompagne l'enfant vers une autonomie adaptée à leur âge et maturité. Cela permet à l'enfant de devenir de plus en plus indépendant au quotidien. Ce besoin évolue pendant toute l'enfance et adolescence. L'autonomie permet de former un contrôle sur soi-même ce qui est essentiel pour investir la confiance en soi.

Les projets et activités sont élaborés avec les enfants, donc la participation est essentielle pour tout travail pédagogique !

A chaque projet et activité l'enfant a le libre choix de décider s'il veut participer.

„Lernen heißt entdecken was mir möglich ist“ Fritz PERLS

Les enfants sont aperçus dans leur globalité et en tant qu'individus uniques, sans oublier leur contexte culturel et social.

On permet aux enfants d'entretenir des contacts sociaux entre les enfants de même âge et d'âges différents.

Un encadrement professionnel permet aux enfants de développer leurs compétences, ce qui implique que l'encadrement ainsi que le programme d'activités pédagogiques est adapté aux besoins des enfants.

3.3. Le rôle du personnel encadrant

Le personnel éducatif a comme mission :

- De créer un environnement favorable au bon développement et à l'intégration des enfants.
- De favoriser l'égalité de chance
- De favoriser la cohésion sociale
- De créer des conditions pour que les enfants puissent devenir des citoyens responsables et actifs
- De respecter les droits fondamentaux et besoins primaires des enfants
- De favoriser l'épanouissement des enfants tant au niveau individuel qu'au niveau collectif
- De développer le sentiment d'appartenance à un groupe
- De transmettre des différentes valeurs
- D'aider à développer la compétence sur les différents champs d'actions

Le personnel éducatif élabore des activités et projets pédagogiques étant proposés tous les jours. Les enfants peuvent décider s'ils veulent participer aux ateliers proposés ou s'ils veulent se rendre dans un coin fonction.

Chaque groupe compte « un éducateur responsable », qui est la personne de référence pour l'équipe et pour la direction. Les lundis matin, tous les membres de l'équipe pédagogique se réunissent pour planifier la semaine, d'élaborer un plan hebdomadaire d'activités et de projets long terme.

Chaque mercredi, lors des réunions de concertations entre l'équipe socio-éducative et la direction de la Maison Relais, nous avons un échange sur les activités pédagogiques de nos groupes.

3.4. Les formations

Conformément aux dispositions légales, l'équipe pédagogique de notre Maison Relais participe régulièrement à des formations continues.

Le but de la formation continue du personnel socio-éducatif est d'offrir une possibilité de se former sur des sujets particuliers, voire de pouvoir personnaliser certaines activités pédagogiques.

Des formations régulières ont une très grande importance dans notre travail avec les enfants et favorise la qualité de notre offre pédagogique.

Tous les ans, le personnel éducatif de notre Maison Relais cherche et s'inscrit dans diverses formations afin d'atteindre les objectifs suivants :

1. L'amélioration et le développement continu de notre structure d'accueil
2. Le développement individuel des compétences, des connaissances et du savoir-faire

Afin que ce gain individuel puisse évoluer vers un gain collectif et bénéfique pour toute l'équipe, notre direction nous donne leur accord à ce que chacun d'entre nous s'inscrit dans une formation différente. La direction précise qu'au besoin l'inscription pourra être réalisée par leurs soins.

A l'issue de chaque formation, la participante/le participant rédigera un résumé et le présentera lors de la réunion d'équipe.

De manière commune nous discuterons et déciderons ensuite si les nouvelles méthodes et mesures apprises puissent être intégrées dans notre fonctionnement.

La sélection du module de formation devra toujours être réalisée en tenant compte du besoin de notre Maison Relais et des souhaits des enfants. Il faudra toutefois se coordonner et veiller à ce que les différents champs d'actions que nous ciblons soient couverts par les formations auxquelles nous nous inscrivons.

Des modules « in house training » continueront à être dispensés à l'ensemble de l'équipe.

4. La pratique pédagogique

4.1. L'inclusion



Le cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes décrit cinq principes éducatifs généraux qui sont les suivant :

1. Individualisation et différenciation
2. Diversité
- 3. Inclusion**
4. Multilinguisme
5. Les droits de l'enfant

« L'équité implique de fournir aux individus ce dont ils ont besoin pour s'épanouir. L'égalité, quant à elle, implique d'offrir la même chose à tout le monde. Tout comme l'équité, l'égalité vise à promouvoir la justice, mais l'égalité ne peut être atteinte que si tous partent du même point de départ et ont les mêmes besoins. Effectivement, il faut bien faire la différence entre

¹ Livre: „ICH SO DU SO, alles super normal“ 2017 Beltz & Gelberg ; p.28-29

l'égalité des chances et l'égalité des moyens. Garantir cette égalité des chances implique inévitablement d'adapter les moyens en fonction des besoins propres de chaque enfant ! »²

Par voie de conséquence l'inclusion est l'acceptation de l'autre dans sa différence et sa spécificité.

L'inclusion d'un enfant commence dès le premier jour. L'enfant est étrange, ne connaît peut-être pas encore l'établissement, les enfants, le personnel. Les relations sociales prennent du temps. Le développement de confiance est un processus qui est très important dans notre travail avec les enfants.

4.1.1. Cadre de référence

Le Luxembourg a vu de nombreux changements en ce qui concerne l'éducation non-formelle. Les services d'éducation et d'accueil ne se définissent plus en termes de garde d'enfants. Notre concept pédagogique comprend surtout et avant tout des missions éducatives ! L'enfant est considéré comme un individu unique qui fait partie intégrante des systèmes sociaux, comme un citoyen à part entière et pour lequel l'inclusion est un des principes éducatifs de base.

A ce propos, il nous semble essentiel de souligner d'abord le contexte et le cadre législative. L'inclusion repose sur plusieurs textes constitutifs qui définissent le cadre légal :

- La Convention des Nations Unies sur les droits de l'homme (1948)
- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (1989)
- Déclaration de Salamanque sur les principes, les politiques et les pratiques en matière d'éducation et de besoins éducatifs spéciaux (1994)
- La Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées CRDPH (2006)

En effet la notion d'inclusion repose sur un principe éthique.

« [...]Ainsi, tous les enfants ont, à priori, leur place de plein droit dans les services d'éducation et d'accueil. [...] »³

Ce principe met en avant la reconnaissance de la diversité et de l'hétérogénéité comme un élément donné.

Après une période ségrégative, puis une période intégrative, progressivement s'est développée sous le terme *d'inclusion* une conception qui suppose non seulement une « inclusion » physique et sociale mais aussi une « inclusion » pédagogique afin de permettre à tous les enfants d'apprendre et de se développer ensemble.

L'approche inclusive est une pédagogie qui met au centre l'enfant compétent, qui veut mettre en commun ses capacités et ses acquis.

Voici les principes de bases :

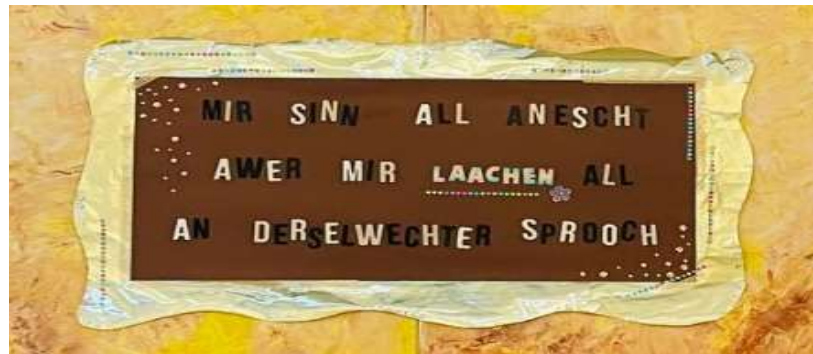
- L'inclusion repose sur un système de valeurs et de conceptions axées sur le meilleur intérêt de l'enfant.

² http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/1509004_Broch_SNJ_Accueil_pour_tous_3.pdf; p.15

³ http://www.snj.public.lu/sites/default/files/publications/1509004_Broch_SNJ_Accueil_pour_tous_3.pdf; p.7

- L'inclusion favorise une participation active au sein du groupe, ce qui valorise un sentiment d'appartenance !
- L'inclusion favorise le développement des habiletés sociales ainsi que des interactions positives en communauté.

Ainsi l'approche inclusive reconnaît à l'enfant la possibilité d'autodétermination, de participation et de choix. Nous voyons l'inclusion comme étant un processus qui exigent des adaptation permanent.



4.1.2. Mise en pratique

Le Centre de Ressources Pédagogiques et Formatives INCLUSO, mis en place en mars 2012, est un service au bénéfice des services d'éducation et d'accueil inclusif. Nous travaillons en étroite collaboration afin de développer une mise en réseau. Concrètement, les prestations offertes par INCLUSO peuvent être différenciées en deux catégories, à savoir des offres plus généralisées d'informations et/ou de sensibilisation et des offres spécifiques liées à une situation concrète. Depuis la rentrée scolaire 2015/2016 la Maison Relais organise une phase d'adaptation afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant dans son nouveau milieu de vie.

Ce sont des moments de rencontres, d'observation, de mise en confiance, d'échanges, de mise en place des règles de fonctionnement réciproque. Il s'agit d'un temps qui permet à chaque partenaire (enfant, parents et professionnelles) d'apprendre à se connaître.

Cette phase d'adaptation est inspirée par « Das Münchener Eingewöhnungsmodell ». Un modèle élaboré entre 1987-1991 basée sur les résultats d'une enquête scientifique dirigée par le professeur E.Kuno Beller.

Un autre moyen de mise en pratique est le projet individuel de l'enfant. Ce projet individuel est un outil qui sert à personnaliser les approches et méthodes utilisées, pour que chaque enfant a la possibilité de progresser dans son apprentissage et de favoriser sa participation.

Élaborer un projet individuel pour chaque enfant veut dire prendre du temps pour réfléchir aux besoins de chaque enfant ce qui fait partie intégrante d'une démarche inclusive.

D'autant plus important est le fait de sensibiliser les pairs. En effet, les enfants font partie ou mieux sont sujets de la démarche inclusive. Ils en sont les acteurs principaux. Il nous semble donc essentiel de consacrer du temps à une sensibilisation des enfants en tant que constructeur d'un processus évolutif.

Chaque enfant peut se révéler dans sa diversité / sa spécificité. C'est pourquoi nous organisons des activités qui mettent en avant les atouts de chacun, ce qui favorise une acceptation de la différence comme étant une richesse et non pas une difficulté.



Il est important de faire émerger les représentations que peuvent avoir les enfants sur la diversité. Ainsi des projets ciblés sont mis en place pour favoriser le ressenti des enfants. D'un côté, il s'agit de soutenir l'empathie des enfants pour pouvoir se mettre à la place des autres et ainsi ressentir la diversité (par ex. des jeux de rôle). De l'autre côté, en mettant à la disposition des enfants du matériel ludique reflétant la diversité (par ex. des livres qui thématisent la diversité et l'inclusion).



Surtout pour la Précoce et le Cycle 1 l'approche inclusif se fait par le biais du « Storying ».

Afin de pouvoir réaliser une approche inclusive en pratique, nous avons lancé en 2022 un projet particulièrement lié au sujet de « l'inclusion » qui est le suivant :

*Little People, Big world – 8 besonneg Welt Deeg*⁴



WELTFRAENDAG	08. 03. 2022	WELTFRËNDSCHAFTDAG	30. 07. 2022
DOWNSYNDROMDAG	21. 03. 2022	WELTMÄNNERDAG	03. 11. 2022
EUROPADAG	09. 05. 2022	KANNERRECHTERDAG	26. 11. 2022
LËTZEBUERG PRIDE WOCH	01 - 10. 07. 2022	JOGGINGDAG	21. 01. 2023

⁴ <https://j9.journal-de-bord.lu/?com=018710101&page=1>



Il s'agit d'un projet qui est adaptable à tout âge. C'est à dire une participation de tous les enfants est envisagée et ainsi une interaction entre les différents Cycles est garantie.

Nos journées mondiales choisi ensemble pour l'année 2022, sont les suivantes :

Journée internationale de la femme – 08/03/2022
Journée trisomique - 21/03/2022
Journée de l'Europe – 09/05/2022
Semaine de la fierté LGBTQ - 01-10 juillet 2022
Journée mondiale de l'amitié 30/07/2022
Journée internationale des hommes – 03/11/2022
Journée internationale des droits de l'enfant - 20/11/2022
Journée footing - 21/01/2022

L'accent est mis sur la connaissance d'autres groupes sociaux et l'ouverture envers eux. Un échange permanent positif a lieu. Ainsi nous avons proposés des activités variées et adaptées à l'âge de l'enfant, liées aux différentes journées mondiales et ou internationales. Par ailleurs le projet a facilité une certaine ouverture envers l'autre dans un environnement divers et diversifié dans lequel les enfants s'ouvrent à divers sujets de manière impartiale, tolérante et empathique. Dans le cadre de notre travail de projet, les barrières sont surmontées et l'hétérogénéité est utilisée comme un élément enrichissant. La participation des enfants doit se développer au cours du projet à travers une culture de discussion et de responsabilité personnelle. Les Journées mondiales sélectionnées servent donc de stimulant et d'impulsion. Ce projet est renouvelable d'année en année.

Finalement un déroulement planifié et structuré donne aux enfants une certaine sécurité, qui joue un rôle important pour le bien-être de tout enfant. Notre équipe qualifiée et motivée encadre les enfants dans une atmosphère familiale et chaleureuse. Nous avons élaboré une routine quotidienne et hebdomadaire avec les enfants. Nous définissons des habitudes et des rituels pour les événements réguliers et répétitifs. Donc nous mettons l'accent sur l'importance de l'inclusion dans le quotidien ce qui favoriser la participation.

4.1.3. Le référent pédagogique d'inclusion (RPI)

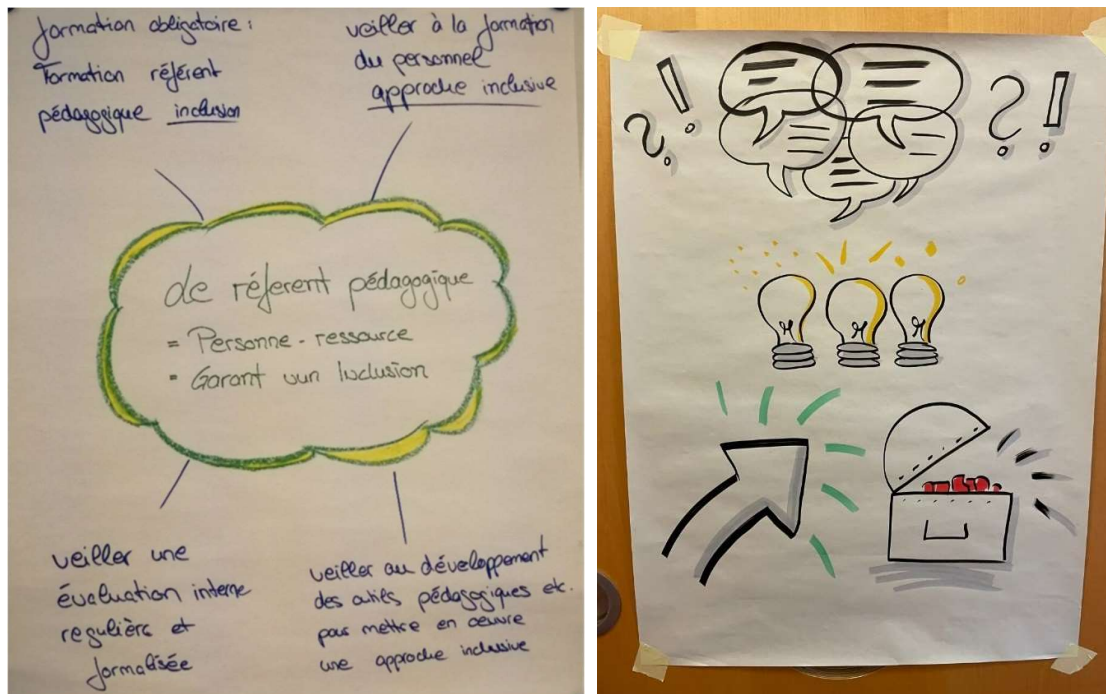
Le RIP est l'outil ou le support dans la démarche inclusive de notre SEA inclusif. Le RPI doit obligatoirement participer à une formation spécifique tenue par INCLUSO pour une durée de 30 heures certifiée.

Il s'agit d'une personne-ressource faisant partie du personnel de notre structure.

En générale les missions du référant pédagogique d'inclusion sont les suivantes :

- Veiller au développement de l'approche inclusive
- Développer des outils d'observation
- Garantir le concept de la pédagogie inclusive
- Développer une philosophie inclusive dans l'ensemble du personnel encadrant
- Coordonner l'implémentation du concept inclusif dans la structure.⁵

Bien veillant que les missions du RPI liées à notre structure s'élaborent en travail d'équipe et varient de structure en structure.



Un outil de travail qui sert de repère pour le RPI est l'« Index für Inklusion. Spiel, Lernen und Partizipation in der inklusiven Kindertageseinrichtung entwickeln»⁶

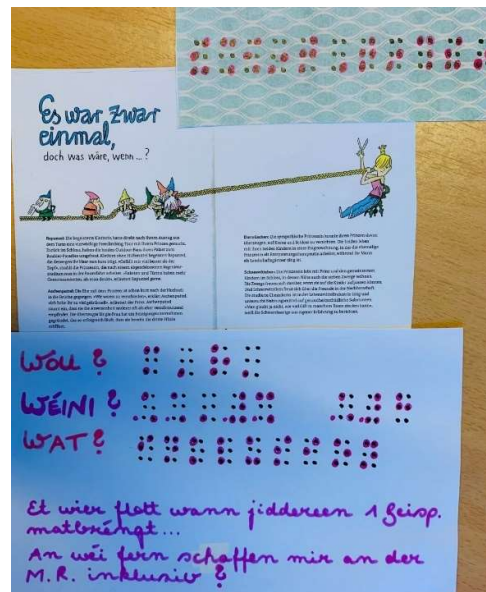
⁵ Lignes directrices de la mise en œuvre de l'inclusion dans les services d'éducation et d'accueil conventionnés. MENJE, 2017 p.8

⁶ Handbuch, Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft: Index für Inklusion in Kindertageseinrichtungen, Gemeinsam leben, spielen und lernen, 2007

Ainsi le RPI a élaboré un questionnaire spécifique pour l'équipe qui a servi de base pour développer une certaine philosophie inclusive dans l'ensemble du personnel encadrant.

Par la suite le RPI organise des réunions d'équipe régulière spécifiquement consacrées au sujet de l'inclusion. Il s'agit des moments de réflexion et d'autoréflexion. Des moments précis pour pouvoir prendre recul et d'évaluer ensemble notre travail pédagogique inclusif. Ces moments d'échanges stimulés par le RPI donnent occasion de changer de perspective et d'entamer des adaptations.

Pour initier ces réunions d'équipe, le RPI conçoit des invitations personnalisées pour chaque membre de l'équipe.



Le RPI participe quatre fois par an au platform d'échange national de bonnes pratiques pour les référents pédagogiques inclusion. Il s'agit des rencontres qui prennent lieu au sein d'un SEA inclusif intéressé à inviter le groupe au sein de ses locaux. Les participants s'échangent par moyen de workshops animés par INCLUSO.

Par ailleurs le RPI participe aux visites de l'agent régional et aux rencontres avec le service INCLUSO. Le RPI est personne-ressource lors des élaborations et évaluations des projets individuels.

Pour finir le RPI a élaboré l'outil d'observation « Systematischer Beobachtungsbogen » qui sert de documentation, toujours en collaborant avec l'ensemble de l'équipe encadrante.

En résumé, les missions de notre RPI évoluent permanent et s'adaptent aux besoins actuels.



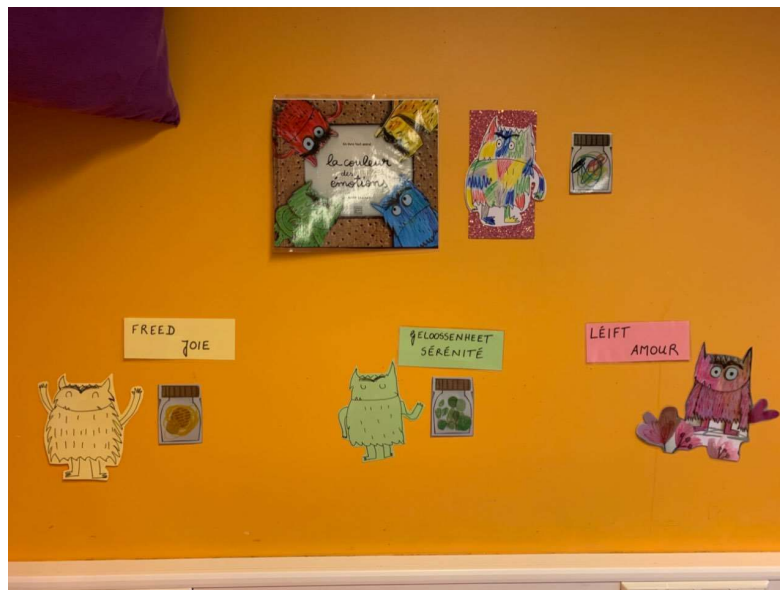
4.2. Emotions et relations sociales



Les enfants qui sont accueillis dans des services d'éducation et d'accueil pour enfants élargissent leur réseau de relations sociales. Ils s'intègrent dans une communauté et créent des liens avec d'autres enfants et les personnes qui s'en occupent. Les enfants ont besoin d'un lien personnel avec les personnes qui s'occupent d'eux. C'est la base d'un développement émotionnel et social sain. Les enfants qui se sentent en sécurité dans leur environnement sont prêts à découvrir de nouvelles choses et à se développer. Pour que cela soit possible, les enfants ont besoin de temps et d'espace pour se familiariser avec la nouvelle situation, en particulier pendant la phase d'adaptation. Un déroulement structuré de la journée, des rituels définis et des règles constantes soutiennent les enfants dans ce

processus. Pour cette raison un travail de confiance avec les parents est une priorité importante tout au long du séjour des enfants dans notre établissement.

Nur gemeinsam
sind wir stark.
Hier zählt „WIR“
und nicht nur „DU“
Hand in Hand, nur
so wird's gehen,
dass das Gute
bleibt bestehen.



Nous laissons les enfants participer à l'organisation de leur journée et de leur temps de jeu libre, tout en tenant compte des différents intérêts des enfants. Nous souhaitons que les enfants reconnaissent et développent leurs propres points forts, leurs préférences et leur potentiel. Nous encourageons les enfants à exprimer leurs sentiments et à communiquer dans le cadre d'activités choisies. Les enfants apprennent également à gérer les conflits et à trouver des solutions. Nous apportons notre soutien si nécessaire, mais nous souhaitons motiver les enfants à gérer leur conflit de manière aussi autonome que possible. Cela permet de développer des compétences sociales importantes telles que la tolérance à la frustration et la disposition au compromis, tout en renforçant le sens des besoins et des souhaits des autres.

Les enfants ont la possibilité d'exprimer leurs émotions à travers les jeux de rôle et le jeu libre :

Jeux de rôle - Il existe deux types de jeux de rôle :

1. Les jeux de rôle en jeu libre

Définition : Les jeux de rôle en jeu libre sont des jeux aux règles informelles auxquels les enfants jouent généralement sans animation et parfois sans l'accord des adultes. Ces jeux font partie de la culture enfantine et des activités inventées par les enfants eux-mêmes. Les exemples les plus connus sont le jeu du coupable et du policier, du médecin et du malade, d'une famille, au restaurant ou dans un magasin. Dans notre institution, les enfants peuvent laisser libre cours à leurs idées de jeux de rôle. Il est très intéressant de voir comment les enfants se glissent dans leurs rôles. Ainsi, même les enfants les plus calmes ont la possibilité de jouer un rôle sans se sentir gênés. Comme ces jeux de rôle ne sont pas dirigés par des adultes, ils peuvent grandir sans inhibition. Les enfants prennent beaucoup de plaisir à se glisser dans d'autres rôles et à les partager avec des adultes.



2. Jeux de rôle avec animation

Comme par exemple "un théâtre"

Définition du terme "théâtre" : il s'agit d'un spectacle qui représente une performance dans les scènes avec action fermée et ouverte dans la compréhension créative de l'acteur avec l'autre et les spectateurs.

La forme la plus simple du théâtre est un acteur et un spectateur. Cela signifie que le public est toujours inclus dans le théâtre. Il existe différentes formes de théâtre :

- le théâtre parlé, comme la comédie, la tragédie, le drame - le théâtre musical, comme un musicien, l'opéra, l'opérette
- le théâtre de danse et de mouvement, comme le ballet, la pantomime, en expressif
- le théâtre de marionnettes, comme le théâtre de marionnettes, le théâtre d'ombres

Que voulons-nous atteindre dans notre établissement ?

Nos objectifs :

- Créer la bonne compétence.
- Encourager l'apprentissage et la capacité de réflexion, par exemple par un débat critique à travers des pièces de théâtre.
- Initiation par la persévérance pour un spectacle et parfois pour assister à une pièce de théâtre
- Excitation de l'imagination, par exemple par la création de ses propres pièces de théâtre
- Encouragement de la capacité à résoudre des problèmes et de la créativité dans le processus de réalisation de projets de théâtre
- Formation de compétences personnelles telles que l'autorégulation et l'indépendance par des activités communes au sein du groupe et l'occupation de ses propres rôles
- La participation permet aux enfants de partager leurs idées avec d'autres et d'exprimer ainsi leur désir.



Un spectacle est toujours dirigé par un éducateur. La forme théâtrale, le thème et la planification sont toujours réalisés en collaboration avec les enfants. Par son action, le théâtre peut refléter, confirmer et critiquer les enfants et leur vie dans la société sous toutes ses facettes. Le théâtre est un art. Toutefois, le contenu doit être gracieux, de bon goût, adapté au style ou provocateur, par exemple. Les enfants peuvent endosser des rôles crédibles et réalistes qui ne sont pas leurs points forts dans leur vie réelle. Le théâtre peut aider à rendre les enfants plus libres et plus ouverts. Il suscite des émotions différentes en fonction du contenu et de la mise en scène et favorise l'imagination.

“Jeu libre” Le jeu structuré a des avantages, comme le développement de l'attention et la compréhension des règles, mais un jeune enfant sera plus intéressé par le jeu libre. En fait, tous les enfants naissent avec une curiosité innée, une envie de jouer, une sociabilité et un profond désir d'apprendre. Dans le jeu libre, l'enfant est l'acteur principal ou le co-acteur de son jeu. L'enfant est libre de s'exprimer, de jouer à sa manière et à son rythme. L'enfant apprend sans savoir qu'il apprend. Pendant le jeu libre, l'enfant peut essayer beaucoup de choses, l'enfant joue avec ce qu'il veut et comme il veut. L'enfant apprend une sorte de contrôle sur son environnement et acquiert une plus grande confiance en lui. Le fait de jouer avec d'autres enfants sans l'intervention des adultes donne à l'enfant la possibilité d'améliorer ses compétences sociales. Le jeu libre donne à l'enfant la possibilité de trouver lui-même des solutions pour résoudre des problèmes sans avoir peur d'échouer. Le rôle de l'éducateur est actuellement celui d'un observateur et d'une disponibilité pour soutenir le jeu de l'enfant. Le jeu libre est une partie fixe et planifiée de la journée de la maison relais. Nous avons développé différents espaces de jeu (jeux de rôle, bricolage, détente, table créative) afin que les enfants puissent s'épanouir librement. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance de l'apprentissage par la découverte. En effet, il est important de faire la différence entre le jouet lui-même et l'objet pour jouer.

“Jouet” signifie un jouet disponible dans le commerce, par exemple une voiture, des Lego, etc. Dans la plupart des cas, ce matériel ne permet qu'un seul type de jeu et ne peut pas être manipulé de différentes manières. L'objet ludique est toutefois quelque chose qui n'est pas fabriqué pour le jeu, mais qui s'y prête et qui peut être utilisé par les enfants à cette fin. Il s'agit d'objets du quotidien ou de matériaux naturels. Nous avons donc organisé des objets pour jouer, comme des poêles, des paniers, des caisses et des bols en différents matériaux, et nous les avons mis à la disposition des enfants. Nous les appelons de manière très placide "matériel de bricolage", mais il se cache bien plus derrière. Pour les jeux de rôle et les représentations théâtrales, notre salle de théâtre est équipée d'une scène

intégrée et d'un coin déguisement. Un coin fonctionnel a été créé avec une cuisine en bois équipée et une petite épicerie. Il y a aussi des caisses avec des univers de jeu de différents thèmes (par exemple château de chevalier, Playmobil, ...). Les enfants peuvent jouer à "être adulte", ils peuvent expérimenter différents comportements dans la vie sociale, ils peuvent enfreindre les règles sociales sans conséquences, mais ils auront une compréhension des règles sociales existantes. Dans la salle de créativité, les enfants ont la possibilité de laisser leurs émotions s'exprimer dans leurs œuvres d'art et de les développer librement. Dans la salle des bâtisseurs, les enfants peuvent créer et construire quelque chose ensemble, ce qui favorise également les relations entre eux. Pour la construction, nous proposons aux enfants différents types de briques (Lego, Mega Blocks, Morphun, ...). Dans la salle Chill, les enfants peuvent se retirer dans un cadre calme et, si nécessaire, prendre du temps rien que pour eux. La salle est composée d'un coin détente avec des matelas et des coussins confortables. A côté, il y a une bibliothèque descriptive. Un monstre en peluche dans la pièce permet aux enfants de parler de leurs soucis et de leurs problèmes.



4.3. Valeurs, participation et démocratie

Les valeurs, la démocratie et la participation sont des points qui se retrouvent dans le quotidien de notre Maison Relais. La participation signifie d'une part la participation des enfants. Il s'agit d'un droit de codécision qui implique le fait les enfants dans les décisions et leur donne un sentiment d'appartenance et de responsabilité. Tous les enfants sont considérés comme des partenaires égaux en valeur et en droits et peuvent pouvoir participer aux décisions et à la gestion de leur développement. Les enfants sont impliqués dans la planification des activités et dans le déroulement de leur journée. Des conférences d'enfants ont lieu chaque mois, au cours desquelles les enfants peuvent participer à la définition des activités, des projets, des règles de groupe et de l'aménagement de l'espace. Les thèmes abordés sont le choix du matériel de jeu dans l'établissement, la planification et la restructuration des salles fonctionnelles, l'organisation des fêtes et célébrations annuelles, ainsi que les règles et accords négociés qui favorisent une cohabitation

harmonieuse. Ils ont la possibilité de faire des propositions et de prendre des décisions. Ce personnel éducatif, propose quelques thèmes de projets ou d'activités et laisse les enfants décider librement de la manière dont ils souhaitent les mettre en œuvre. Nous offrons notre soutien aux enfants, mais c'est à eux de décider ce qu'ils en feront. Il est toutefois important que les enfants ne soient ni trop ni pas assez sollicités, qu'ils se sentent pris au sérieux et considérés et qu'ils veuillent participer de leur plein gré. La démocratie signifie que les enfants ont le droit d'exprimer leur opinion, de s'informer et de participer. Ils expriment leurs souhaits et leurs besoins et nous, le personnel pédagogique, essayons de les satisfaire au mieux. Nous parvenons ainsi à ce que les enfants deviennent une personnalité capable de défendre individuellement ses propres idées au sein d'un groupe et de les remettre en question de manière critique. De cette manière, les enfants acquièrent une capacité de participation et une disposition au compromis qui facilitent la cohabitation démocratique au sein d'une communauté.

Les enfants ont chaque jour plusieurs possibilités de se rendre dans l'un des différents espaces fonctionnels. Il existe un grand potentiel pour répondre à leurs besoins et à leurs intérêts dans la structure d'accueil. Par exemple, les enfants décident eux-mêmes et de manière autonome de ce qu'ils veulent faire, que ce soit pour les repas (manger d'abord, jouer ensuite ou l'inverse) ou pour les ateliers et les projets proposés par les éducateurs en collaboration avec les enfants. Les enfants définissent eux-mêmes les règles de leur groupe. Si les enfants ne sont pas d'accord sur un sujet particulier, les décisions sont prises démocratiquement et la majorité des enfants l'emporte.

La vie dans notre société, dans laquelle des personnes de nationalités, de religions, de langues et de traditions différentes vivent ensemble sur un pied d'égalité, exige la consolidation des valeurs et des normes sociales. En tant que structure d'accueil, nous accordons une grande importance aux valeurs que nous souhaitons transmettre aux enfants tout au long de leur parcours. Celles-ci comprennent le respect, l'équité, la gratitude, l'amitié, la compassion, la responsabilité, la véracité, la capacité de croire en quelque chose et la recherche de la maturité personnelle. Sans valeur, la cohabitation au sein d'un groupe n'est pas possible. Avec les enfants, nous définissons ces règles de comportement en fonction de la manière dont nous souhaitons nous comporter les uns avec les autres. Nous sommes donc des modèles pour les enfants et essayons de leur transmettre ces valeurs dans la mesure du possible. Nous enseignons aux enfants leurs valeurs en premier lieu par l'exemple et non par la persuasion et la pression. Nous y parvenons dans la vie quotidienne du groupe par :

- des conversations et des discussions sur les modèles de comportement social.
- Des actions coopératives, en équipe et sur un pied d'égalité.
- Percevoir chaque personnalité comme unique et singulière et considérer les différences culturelles comme un enrichissement pour notre société.
- Donner à chaque enfant le droit d'être accepté sans condition, indépendamment de son origine, de sa couleur de peau et de sa culture.
- Éviter l'exclusion et la discrimination.
- Gérer les points forts et les potentiels de développement des autres et accepter les siens.

- Des rituels récurrents et structurés (rituels de bienvenue, rituels de rangement, fêtes et anniversaires, rituels d'hygiène).
- Une utilisation respectueuse du matériel de jeu et des objets quotidiens (rangement et maintien de l'ordre après le jeu, manipulation adéquate des objets, les enfants plus âgés aident les plus jeunes à ranger).
- respect des formes de politesse (salutations amicales, demandes et remerciements, ton respectueux entre les enfants, égards).

Nos valeurs et nos normes font bien entendu partie de la vie en commun et sont illustrées par de nombreuses offres et activités. Cela inclut :

- de traiter des thèmes d'actualité des enfants et de les élaborer ensemble (par exemple le divorce des parents, les mariages, les naissances de frères et sœurs, les décès)
- Une utilisation compétente de la littérature (lecture de livres d'images ou pendant les jeux libres, histoires avec des contenus et des messages sociaux, livres spécialisés sur des thèmes précis).
- La protection de la nature et de l'environnement (attention portée aux animaux et à la nature, tri des déchets dans chaque groupe, utilisation judicieuse de l'eau et de l'électricité).
- Réalisation de plans de service alternatifs (par exemple, s'occuper des plantes, garder la cour de l'école propre).
- Une approche consciente de la nourriture (règles alimentaires pendant les repas, découverte de différents aliments lors d'activités de cuisine et de pâtisserie).
- La découverte de différentes croyances et de leur diversité (les enfants migrants présentent leur religion et parlent de traditions typiques de leur pays, activités de cuisson de coutumes religieuses d'autres pays, découverte de chants d'église d'autres langues, répondre aux questions des enfants et les approfondir).

4.4. Langue, communication, médias

Langage "Le langage est la désignation d'objets dans un monde réel par la combinaison de sons arbitraires. Lorsqu'un individu a accès au langage, cela signifie qu'il peut produire des sons significatifs qui sont conventionnellement reconnus par un groupe". www.cours-de-psychologie.fr,s.p. Le langage est un moyen de communication qui permet d'envoyer et de recevoir des informations. De nombreuses idées reçues prédisent que la langue maternelle est souvent négligée au profit de l'intégration sociale et scolaire et de la réussite personnelle. C'est pourquoi le ministère luxembourgeois de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse impose un programme

d'éducation multilingue pour les enfants de 0 à 4 ans, justifiant cette mesure par le fait que la communication multilingue au cours des quatre premières années est essentielle pour l'égalité des chances. Étant donné que la société, l'école et de nombreuses familles au Luxembourg ont un contexte multilingue et multiculturel, le nouveau programme, qui débutera officiellement en octobre 2017, s'appuie sur ces ressources et prépare un meilleur départ à l'école. Les objectifs de ce programme sont définis comme suit : Stimulation, qualité et égalité des chances. (v. Ministère de l'éducation nationale de l'enfance et de la jeunesse) L'encouragement linguistique des enfants est l'un des principaux axes de notre travail éducatif et repose sur une attitude valorisante envers les autres langues et cultures. Nous considérons la langue comme un moyen de communication et un élément du parcours éducatif et du développement de la personnalité.

Les enfants acquièrent la langue en se confrontant activement à leur environnement social. La taille modeste de la Maison Relais offre l'avantage d'un environnement propice à la communication. Au cours des premières années de leur vie, les enfants sont habitués à l'interaction linguistique de leur environnement familial. L'entrée dans notre institution signifie en premier lieu pour tous les enfants de s'adapter à de nouveaux défis linguistiques. Afin d'encourager et de soutenir individuellement les enfants dans leur développement linguistique et de développer leurs capacités de communication en fonction de leur âge, certaines conditions générales sont indispensables. Il s'agit notamment d'un climat communicatif qui offre des occasions de parler au quotidien pour un encouragement linguistique ciblé, entre autres, pendant le déjeuner à table ou lors d'une conférence d'enfants. L'intégration d'occasions linguistiques dans les activités quotidiennes lors des rituels, des salutations et des adieux. Activer la curiosité de l'enfant et son envie d'apprendre à parler par des jeux d'oreille et d'articulation, des chansons, des poèmes, des jeux de doigts, de chant et de langage. Nous apportons notre aide en accompagnant nos propres actions et celles des enfants par le langage, comme lors de l'habillage et du déshabillage. Les symboles linguistiques, comme la "pierre de parole" ou la "marionnette", ont leur place chez nous. Ils offrent aux enfants un soutien pour s'exprimer dans les groupes de discussion. En lisant et en racontant des histoires et des contes, nous transmettons aux enfants un sens de la langue et de sa structure. Les offres linguistiques sont orientées en fonction du niveau de développement et de la compréhension linguistique des enfants. La situation de vie et les besoins des enfants doivent être connus afin d'élargir et d'améliorer les compétences linguistiques des enfants ou, le cas échéant, de développer et de mettre en œuvre un concept de promotion linguistique. En tant que modèle linguistique, l'écoute active, les observations ciblées et la documentation du processus d'acquisition du langage et de l'activité orale, ainsi que la prise en compte des récits des enfants, aident. Les médias sont des moyens de communication qui véhiculent des informations. Il existe des médias techniques tels qu'Internet, la télévision, la radio ... et les médias imprimés comme les livres, les journaux, les photos ... Les médias sont donc un système d'échange par le texte, l'image et le son. Dans un monde où les médias de masse sont des moyens de consommation, de communication et d'information, le quotidien des enfants est constamment influencé, consciemment et inconsciemment. Tous ces médias ont des effets à la fois positifs et négatifs sur la communication des enfants. La possibilité de communiquer à tout moment, en tout lieu et avec des personnes qui ne sont pas présentes permet un contact illimité, mais empêche également les jeunes enfants de privilégier la communication virtuelle. La maison relais encourage les enfants à communiquer en réel, y compris en plusieurs langues, pendant les activités et dans la vie quotidienne. Notre institution est consciente de la complexité des médias et c'est pour cette raison qu'elle travaille quotidiennement avec différents médias. Nous souhaitons que les enfants

apprennent à utiliser les médias de manière consciente et contrôlée. Afin de favoriser l'autonomie des enfants, l'organisation interne pour les différentes tâches se fait à l'aide de photos et d'images. Pour les salles fonctionnelles, l'organisation se fait de la même manière. Dans nos salles fonctionnelles, de nombreuses occasions de parler sont offertes aux enfants. Dans notre salle de détente, il y a un coin lecture avec des livres, des magazines, de la musique et des jeux audio. Ils ont la possibilité d'écouter de la musique et des histoires. De plus, l'école primaire dispose d'une bibliothèque que nous pouvons utiliser après accord avec le personnel enseignant. Nous intégrons les médias numériques dans notre quotidien et veillons à une utilisation appropriée, autodirigée et responsable. Pour faire leurs devoirs à l'ordinateur ou utiliser Internet pour des recherches ou des exposés, les enfants peuvent utiliser des I-Pads introduits. Pour les jeux éducatifs, un quiz numérique ou pour jouer aux échecs en ligne, des objets techniques comme la télévision, l'ordinateur portable et la radio sont intégrés dans les plans d'activités de l'établissement afin de promouvoir les compétences médiatiques des enfants. De plus, nous utilisons les médias de manière ciblée dans le cadre d'offres et d'activités, comme par exemple lors de l'enregistrement de chansons pour enfants, de poèmes et de comptines sur CD, de récits d'apprentissage, de la création de dossiers photos, de recherches sur Internet concernant certains thèmes, de la réalisation et du visionnage de films vidéo.

Dans notre établissement, le personnel spécialisé maîtrise une majorité de langues nationales du Luxembourg. En particulier pendant la période d'acclimatation, les enfants, les parents et leur langue maternelle sont pris en compte de manière individuelle. Au quotidien, les éducateurs traduisent volontiers différentes chansons, histoires ou dictons de table et les intègrent dans les rituels. Notre soutien linguistique bilingue permet en outre de créer de nouveaux liens et de nouvelles amitiés entre les enfants et d'éviter les premiers blocages linguistiques.

4.5. Créativité, art, culture

"Ce que l'homme n'a pas acquis par lui-même, il ne l'a pas du tout ; ce pour quoi il ne s'est pas formé lui-même n'est pas du tout en lui, mais tout à fait hors de lui". Diesterweg, Adolph (1873) : Guide de l'éducation pour les enseignants allemands de Diesterweg. Volume 1 : Les généralités. Essen, S, p.202
Créativité : "La créativité est cette activité empreinte de curiosité qui conduit à des résultats et à des solutions de problèmes propres, nouveaux et créatifs". Braun, Daniela (2007) : Plus qu'un bel ingrédient : la créativité artistique avec les enfants. In :Kindergarten heute 8 ; www.kindergarten-heute.de/zeitschrift/hefte/inhalt-lesen.html?k_beitrag=289408

Dans notre société technicienne actuelle, les enfants manquent souvent de temps, de motivation et d'occasions d'être créatifs. La consommation excessive et inadaptée de télévision, de jeux vidéo et d'ordinateurs empêche les enfants d'exprimer leur créativité et leur imagination. Pourtant, chaque enfant a la capacité de développer ses talents créatifs individuels grâce à son ouverture d'esprit, sa spontanéité et sa curiosité. En nous référant aux recommandations du Luxembourg en matière de formation et d'éducation, nous considérons que notre mission éducative consiste à soutenir et à encourager le développement créatif global des enfants. Lors de la mise en œuvre d'offres créatives ciblées dans notre établissement, les enfants sont encouragés et guidés dans le développement de

leurs propres idées et dans la reconnaissance de solutions possibles. Nous considérons que la créativité est, avec la parole, le moyen d'expression le plus important pour les enfants et la condition préalable à l'acquisition d'une pensée et d'une action orientées vers la résolution de problèmes.

Nous souhaitons renforcer l'acquisition de compétences d'action comme objectif de tous les processus éducatifs. Cela signifie utiliser les compétences acquises et les intégrer de manière responsable dans sa propre vie et dans l'éducation sociale.

Indépendance : - Les expériences peuvent être exprimées par des méthodes créatives. Efficacité personnelle : - Par la pratique artistique comme le dessin, la poterie, les travaux manuels.

Stratégies de solutions créatives : - Peuvent être appliquées à la vie quotidienne.

Confiance : - Développement de la confiance en ses propres capacités.

Compétence sociale : - L'activité artistique offre des opportunités de communication.

Appréciation : - L'enfant apprend à apprécier les œuvres des autres enfants.

Connaissances : -Le savoir-faire créatif permet d'acquérir des connaissances dans de nombreux domaines, conduit à de nouvelles relations et connexions - La connaissance des artistes et des œuvres d'art est élargie.

Le métier : -L'outil par l'utilisation expérimentale de matériaux et de techniques, l'enfant fait l'expérience d'une multitude de possibilités de création - Nous mettons l'accent sur le maniement des matériaux et les possibilités de réalisation artistique qui mènent à des expériences esthétiques.

Nous offrons un cadre temporel et spatial dans lequel la créativité est possible. Nous donnons à nos enfants des possibilités et des incitations à exprimer et à traiter leurs expériences et leurs vécus sous forme d'art plastique et manuel.

Dans notre établissement, les enfants se retrouvent chaque jour dans un environnement stimulant et développé qui répond à leurs besoins d'expression créative. Pour ce faire, nous accordons une grande importance à un aménagement de l'espace basé sur la confiance et sans jugement, dans lequel les enfants peuvent laisser libre cours à leur imagination sans être dérangés. Pour que les enfants élargissent leurs formes d'expression et communiquent entre eux, nous leur proposons différentes possibilités d'activités : - activités de musique, de danse et de rythme - création et représentation d'un spectacle/théâtre - initiation aux œuvres d'art ainsi que découverte de différentes techniques de peinture. Chaque jour, les enfants ont la possibilité d'expérimenter différents matériaux, outils et techniques afin de développer leurs compétences de manière créative. Dans la salle de création se trouvent plusieurs tables de peinture et de travail que les enfants utilisent de manière autonome pendant le temps de jeu libre. Des matériaux et des ustensiles variés qui stimulent la créativité, ainsi que différents types de papier de différentes couleurs, des ciseaux, des bâtons de colle, des tissus, de la laine, des peintures et des pinceaux, sont rangés sur des étagères et dans des armoires. La possibilité de jouer à des jeux de construction et d'utiliser des éléments de construction est offerte aux enfants dans notre salle de construction. La Maison Relais possède un certain nombre de puzzles, de briques comme les Lego et les Kapla, ainsi que de la pâte à

modeler, des tubes de construction, des gobelets, des rails, etc. pour que les enfants puissent développer leur propre créativité. Le personnel éducatif propose des ateliers dirigés et des projets pédagogiques dont l'objectif principal est la construction. Dans la salle de construction, il est possible de construire des tours, des cabanes, des routes, etc. avec différents matériaux de construction, comme un circuit de billes ou de grands blocs en carton. Les enfants ne doivent pas nécessairement ranger cette salle, mais peuvent laisser leurs constructions en place dans le but qu'eux-mêmes ou d'autres enfants terminent ce qu'ils ont construit.

Les résultats créatifs des enfants ne sont pas retravaillés ou corrigés, afin que les enfants puissent faire l'expérience de leur expressivité individuelle et la reconnaître plus tard. Dans le cadre d'offres préparées et de projets créatifs, nous abordons des thèmes actuels, comme par exemple le bricolage pour Noël ou la décoration de nos fenêtres et de nos pièces en fonction des saisons. Les œuvres d'art et les peintures des enfants sont régulièrement exposées dans notre établissement. Les fêtes et les célébrations sont également l'occasion de présenter les œuvres des enfants. Nous souhaitons ainsi susciter des expériences de réussite chez nos enfants et renforcer en même temps leur estime de soi et leur confiance en leurs propres capacités.

Nous accordons une grande importance aux idées créatives des enfants, sans les juger ni les critiquer. En même temps, il est important pour nous d'éduquer et de guider également les enfants vers cette attitude valorisante. Le thème du jeu, le déroulement du jeu et le choix des camarades de jeu sont choisis et déterminés par les enfants eux-mêmes. Si les enfants le souhaitent, nous participons au jeu des enfants sans imposer de solutions particulières.

En outre, nos enfants expriment leur créativité individuelle dans différents domaines et de différentes manières, comme dans notre salle de théâtre et de jeux de rôle. Dans ces domaines, les enfants peuvent exprimer leurs expériences, leurs vécus et leurs sentiments sous une forme symbolique. Il s'agit notamment d'analyser des contenus de perception, d'expérimenter des situations conflictuelles et de développer des comportements personnels. Détachés des règles et des prescriptions sociales, nos enfants peuvent laisser libre cours à leur imagination, se glisser dans différents rôles et s'identifier à eux. Divers objets et accessoires, tels qu'un magasin avec des objets pour faire les courses, une cuisine pour enfants avec de la vaisselle et des casseroles, des ustensiles de cuisine et du matériel de déguisement comme des tissus, des foulards et des vêtements, activent et motivent l'inventivité dans ces domaines. De plus, notre établissement dispose d'ustensiles et d'accessoires tels que des poupées de différentes tailles et formes, des marionnettes, des poussettes de poupées et des maisons de poupées. Les jeux d'imagination et de rôle sont également possibles dans d'autres espaces de jeu, dans le gymnase ou à l'extérieur. Nos enfants développent sans cesse de nouvelles idées, en détournant volontiers les matériaux et les objets de leur fonction première et en les réinventant. Ainsi, des cordes à sauter sont utilisées dans l'aire de jeux comme balançoire ou filet à grimper. Certains enfants préfèrent intégrer dans leur jeu des matériaux qui n'ont pas d'idée de jeu précise, comme de vieux tuyaux d'arrosage, des emballages alimentaires vides, des boîtes de conserve, des cartons, des journaux ou des objets trouvés dans la nature. Nous souhaitons que nos enfants prennent plaisir à découvrir et à explorer leur environnement et qu'ils aient le courage d'essayer de nouvelles choses. Lors du choix des matériaux et des objets, nous nous basons sur les intérêts du moment et sur l'environnement de nos enfants.

4.6. Mouvement, conscience corporelle et santé

Le besoin naturel de bouger est un besoin fondamental des enfants et est important pour un développement physique sain et le bien-être. Le plaisir de bouger permet à l'enfant d'appréhender son environnement de manière active, avec tout son corps et tous ses sens. Dès les premières années de sa vie, l'enfant apprend à s'exprimer par sa motricité et à établir des contacts avec ses semblables. En outre, il prend confiance en ses propres capacités et devient sûr de lui et motivé pour essayer de nouvelles choses. Encourager nos enfants dans leur besoin de bouger et leur proposer de nombreuses activités physiques a un impact sur tous les domaines du développement et influence la personnalité globale d'un enfant. Dans notre travail d'éducateurs, nous nous concentrons sur la promotion de l'activité physique de nos enfants, car une expérience suffisante de l'activité physique :

- favorise le développement des performances cognitives (performance, perception, endurance et concentration)
- renforce la personnalité de l'enfant.
- sensibilise l'enfant à mieux évaluer les situations dangereuses.
- aide l'enfant à développer sa maîtrise corporelle.
- renforce les expériences de jeu intenses.
- renforce une réflexion consciente sur ses capacités physiques personnelles et façonne son image de soi.
- donner de l'assurance dans la maîtrise du corps.
- soutient le plaisir du sport et offre des occasions de tester ses limites personnelles.
- offre une compensation au quotidien scolaire et à l'environnement actuel peu propice au mouvement.
- permet de vivre des expériences de réussite et d'apaiser les tensions éventuelles.

Dans notre établissement, l'enfant bénéficie d'une offre variée lui permettant d'exprimer son besoin de mouvement et de faire des expériences corporelles individuelles. Chaque jour, avant et après le déjeuner, nous proposons des activités dans la cour de l'école ou dans la salle de sport qui stimulent le besoin de mouvement des enfants. Il peut s'agir d'une offre plus modeste, comme le saut à la corde, les jeux de course et les jeux de ballon, ou d'activités plus importantes, comme un chantier de l'activité physique ou une compétition d'un sport choisi. Nous n'offrons pas seulement la possibilité de bouger librement, mais aussi sous la forme de projets planifiés par le personnel socio-pédagogique et mis en œuvre de manière méthodique et didactique, comme par exemple notre projet (lutter et se bagarrer). La durée dépend de facteurs tels que le type d'endurance des enfants, qui sont normalisés en fonction de l'âge de l'offre ou de la pratique. Les enfants ont leur mot à dire dans les programmes d'exercices

planifiés, afin qu'ils puissent apporter leurs propres idées et que nous puissions répondre de manière ciblée aux besoins des enfants. La psychomotricité s'occupe du développement global de l'enfant. Ainsi, la Maison Relais accorde une grande importance au comportement moteur, qui est toujours en lien avec la vie psychique, émotionnelle et relationnelle de l'enfant.

Le jeu libre dans les coins fonctionnels des différentes salles, permet aux enfants d'être constamment actifs et leur offre des occasions d'exercer leur habileté lors d'activités libres de motricité globale et fine (comme par exemple le découpage, la pâte à modeler, la peinture et le bricolage). La salle de gymnastique de l'établissement est le centre de divers exercices de gymnastique et de jeux et est particulièrement appréciée par tous les enfants des deux groupes de base pendant le temps de jeu libre. Nous mettons à la disposition des enfants différents équipements et matériels de sport (comme des espaliers, des bancs de gymnastique, des tapis de gymnastique). Deux fois par semaine, nous mettons l'accent sur l'éducation physique dirigée, qui est au cœur de notre travail pédagogique. Nous tenons compte de l'âge des enfants, de leur niveau de développement et de la taille actuelle du groupe. Chaque heure d'activité physique est consacrée à une tâche concrète et ciblée (comme par exemple des chantiers de construction, des danses, des parcours, des exercices de rythmique, des exercices de psychomotricité et des heures de gymnastique thématiques, en fonction des plans d'activités actuels). Outre les capacités motrices, la coordination, la réaction, l'équilibre et la conscience corporelle sont entraînés et testés. Différentes balles, des foulards colorés, des cerceaux, des cordes, des estrades, des sacs de sable et des matériaux apparemment sans valeur comme des rouleaux de carton vides et des journaux ainsi que des matériaux naturels permettent aux enfants de devenir inventifs et créatifs. La base d'une promotion ciblée de l'activité physique est une observation complète du comportement des enfants en matière d'activité physique, ce qui permet de les orienter vers des activités sportives ultérieures.

Pour répondre au besoin de mouvement et de jeu de tous les enfants, le terrain extérieur est utilisé quotidiennement. Dans la cour de l'école et sur le terrain de jeu, nos enfants peuvent courir, courir, se défouler, glisser, faire du vélo, se balancer sur la balançoire et grimper sur la structure d'escalade, ce qui leur permet de donner libre cours à leur envie de bouger. Pour permettre aux enfants de varier les plaisirs et de renforcer leur envie de bouger, nous utilisons le terrain de sport de la commune pour des séances de sport et des tournois. Des excursions régulières en forêt, par tous les temps, ouvrent de nouvelles possibilités de mouvement. Grâce à notre offre attrayante d'activités physiques, nos enfants apprennent en outre des comportements sociaux, comme le respect des règles, le fair-play dans les jeux de groupe et l'esprit d'équipe.

Une promotion de la santé consciente et ciblée pose les bases de l'éducation, du développement et du bien-être. Une attitude positive envers son propre corps est une condition importante pour le développement d'une personnalité autodéterminée. Il est important pour nous de créer pour tous les enfants des conditions variées qui comportent des aspects de promotion de la santé. Les situations quotidiennes, telles que le déjeuner quotidien, sont utilisées pour aider les enfants à comprendre ce qu'est une alimentation saine et équilibrée. De plus, ils apprennent à prendre suffisamment de temps et de calme pour une alimentation consciente et un rapport respectueux avec les aliments. Nous nous considérons comme un modèle important et veillons à une atmosphère détendue et à une cohabitation sociale. Notre cuisine choisit délibérément de proposer des aliments sains, comme des fruits et légumes frais et des boissons non sucrées chaque jour. Au cours de diverses activités, telles que des offres variées de cuisine et de pâtisserie, la participation à des tournois de gymnastique et de

sport, des olympiades, des "activités de vacance", nous renforçons les domaines de l'alimentation et du mouvement dans notre mission éducative. La semaine GIMB "Gesond lessen, méi Beweegen" ou la "Fairtrade Week", qui ont lieu une fois par an, aident également les enfants à percevoir plus intensément leurs besoins et les limites de leur propre corps. Les objectifs et les contenus de cette phase du projet sont d'offrir suffisamment d'incitations à l'activité physique et d'établir un lien avec les aliments sains (par exemple, transmettre des informations sur l'origine et la qualité de certains aliments, ainsi que sur leur transformation). Grâce à des pyramides alimentaires, à la plantation et à l'entretien de différentes herbes et légumes tels que le persil, la ciboulette et les tomates, nos enfants deviendront des consommateurs responsables. En outre, nos enfants apprennent à adopter un comportement sain et hygiénique de base, comme par exemple se laver les mains après chaque passage aux toilettes, ainsi qu'avant et après les repas.

4.7. Science naturelles, environnement, technique

La nature est l'ensemble de la réalité matérielle indépendante de l'activité et de l'histoire humaines (v.s.aut.,s, <http://www.french.hku>) La nature est un environnement terrestre déterminé, défini par le relief, le sol, le climat, l'eau et la végétation (ibid.). La nature est un environnement terrestre qui sert d'habitat à l'espèce humaine et lui fournit des ressources (ibid.) Les enfants découvrent leur environnement et la nature par l'exploration et l'expérience. Cependant, ils sont souvent entravés par les adultes dans leur perception et leur exploration. L'enfant s'arrête pour observer la coccinelle et l'adulte ignore cette curiosité en demandant à l'enfant de poursuivre son chemin. Pour les adultes, le but d'une promenade est souvent d'atteindre un endroit précis, mais ce n'est pas forcément le but des enfants qui veulent observer les merveilles de la nature. Les enfants doivent avoir la possibilité d'explorer et d'observer la nature et son environnement. Ils ont besoin : - de temps - d'espace - de la possibilité de faire leurs propres choix (v.Becker 1992, p. 73-96). Se promener, utiliser des matériaux naturels, grimper aux arbres, cueillir des fleurs, construire des cabanes, ouvrir les yeux pour observer les belles choses que l'on trouve par exemple sous les pierres, observer la chenille qui grimpe à l'arbre, mettre les mains dans la terre, mettre les pieds dans les feuilles, tout simplement profiter de la nature avec tous ses sens. Les enfants veulent comprendre les processus techniques et scientifiques de leur environnement et réaliser eux-mêmes de petites expériences. Dès leur naissance, ils sont motivés et intéressés par l'exploration et la compréhension de leur environnement, des autres êtres vivants et des interactions dans la nature. En s'amusant et en prenant plaisir à expérimenter, nos enfants apprennent à maîtriser des tâches liées à la vie, qui permettent en même temps une formation scientifique. Ainsi, les premières connaissances de base en sciences naturelles, en technique et en mathématiques sont transmises dans notre établissement. Cela se fait par exemple pendant le temps de jeu libre, en manipulant différents matériaux de construction, comme par exemple :

- bois et briques Lego

- jeux magnétiques
- jeux avec des circuits de billes
- Expérimentation avec de la pâte à modeler et de l'argile
- Jeux avec des matériaux quotidiens (gobelets en carton, rouleaux de carton, pailles).

La Maison Relais propose une multitude d'activités en plein air, dans la cour de l'école, où se trouvent différents matériaux naturels (arbres, paillis, gazon, haies, jeux en bois...). Pendant les vacances scolaires, de nombreuses activités sont planifiées en forêt, par exemple la sculpture sur bois, la construction de cabanes, des jeux de découverte de la nature, etc. Afin de mettre davantage l'accent sur la recherche ciblée à l'aide d'activités et d'ateliers d'apprentissage, la Maison Relais dispose d'une armoire de recherche mobile. Celle-ci est équipée d'une table d'expérimentation, d'un miroir, d'un mur magnétique et d'armoires ouvertes et fermées pour le rangement, les blouses et les lunettes des chercheurs. Dans ces armoires, on trouve du matériel d'expérimentation comme des loupes, des lampes de poche, des microscopes, des tubes à essai, des pincettes, des livres de détermination, des barreaux magnétiques, etc. Ce matériel est un élément important du travail de recherche et sert aux expériences dirigées ainsi qu'à la recherche libre des enfants. Dans le cadre d'activités et de projets individuels, les enfants peuvent par exemple découvrir les stades de la végétation en observant comment leurs plantes poussent ou imiter une éruption volcanique à l'aide d'un volcan de table par une réaction chimique. Nos écoliers du cycle 2-4 sont particulièrement intéressés par les différentes expériences chimiques et physiques qu'ils réalisent dans le laboratoire du chercheur. Il s'agit notamment d'expériences avec différents produits chimiques, du bicarbonate de soude, des liquides alcalins et des aimants. Ainsi, les enfants ont déjà étudié les valeurs pH de différents aliments et établi des échelles de valeurs pH, ainsi qu'analysé la consistance de différents aliments.

En tant que personnel spécialisé, il est particulièrement important pour nous que tous les enfants apprennent à se servir de tous les objets de manière adéquate. C'est pourquoi nous parlons régulièrement des règles et des comportements à adopter pendant le temps d'expérimentation. Une "carte de chercheur" pour chaque enfant avec son nom et sa photo personnelle sert à documenter les différentes expériences. En même temps, le mérite d'une propre "carte de chercheur" doit motiver davantage nos enfants à participer aux expériences proposées et à développer le plaisir d'expérimenter.

Les mathématiques :

Les domaines fonctionnels et le matériel des deux groupes sont choisis de manière à ce que les enfants puissent exercer une activité mathématique dans les situations les plus diverses. Cela se passe entre autres pendant les jeux libres, les jeux de dés et les jeux de société. Les enfants y apprennent à compter, à trier et à comparer de manière ludique. Les puzzles et les jeux de pose permettent aux enfants d'entrer en contact avec les formes géométriques et d'expérimenter les quantités, les chiffres et les calculs. Lors de petites expériences ou d'offres répétées et régulières dans le cadre de nos plans d'activités, nous intégrons en outre des contenus mathématiques, comme par exemple lors d'activités de cuisine et de pâtisserie (peser des poids, mesurer des longueurs et des volumes). La gestion de l'argent est également expérimentée dans le cadre de différents jeux de rôle pendant le temps de jeu

libre ou lors de jeux en plein air. Les enfants ont ainsi un premier aperçu des relations économiques et se familiarisent avec les systèmes de chiffres.

Sciences naturelles et conscience environnementale :

Nos enfants sont enthousiastes et intéressés par l'exploration du monde et développent le plaisir et la joie d'observer et d'explorer la nature. Pour que tous les enfants développent un rapport sain à l'environnement, nous leur permettons de faire des rencontres scientifiques et posons les bases d'un comportement responsable dans l'environnement. Dans ce contexte, il est important pour nous d'aborder les éventuelles questions des enfants et de chercher des réponses avec eux. En jouant en plein air, lors d'excursions, de journées en forêt ou de promenades, les enfants découvrent et observent les plantes, les animaux et leurs habitats. Ils apprennent à mieux connaître les éléments de la nature, comme les différentes espèces d'arbres, les formes de fleurs, les feuilles, les fruits et le bois. Ils découvrent la diversité et les particularités des différentes saisons et observent les changements dans le monde de la nature et des plantes. Les propriétés de la nature sont testées et examinées. Pour cela, nous mettons à la disposition des enfants des matériaux tels que des loupes, des petites pelles, des collecteurs et des tamis pour explorer les rivières et les étangs. De petites expériences avec l'eau, la terre et le sable sensibilisent nos enfants de manière ludique à l'exploration de la nature. Différents matériaux naturels sont collectés, triés et nommés. Nous intégrons également différents matériaux dans les activités artistiques prévues, comme les châtaignes, les pommes de pin, la mousse, l'écorce, les branches et les feuilles. La forêt offre l'infrastructure nécessaire et une partie de ces matériaux de travail. "La forêt offre la liberté, personne n'est trop rapide ou trop bruyant. Ella FLATAU années 1950"

Nous souhaitons que nos enfants développent un sentiment de responsabilité vis-à-vis de leur propre environnement et les guidons donc vers une prise de conscience saine pour agir de manière respectueuse et écologique. Dans notre établissement, tous les enfants participent à la protection de l'environnement avec soin et respect. Cela se fait par exemple lors du tri quotidien des déchets. Chaque salle de groupe possède le même système de recyclage et les enfants sont encouragés à jeter leurs déchets et ordures dans les bonnes poubelles. De plus, nous voulons que nos enfants acquièrent une compréhension de base de la prévention des déchets et évitent les emballages inutiles et le gaspillage. Les règles convenues sur le comportement correct dans la nature sont discutées et rappelées aux enfants avant chaque sortie en forêt. Nos enfants apprennent à être attentifs à toutes les plantes et à tous les êtres vivants et à laisser la nature dans l'état où nous l'avons trouvée.

Les projets à long terme que nous menons dans notre établissement sont des activités ciblées et consécutives. Outre les intérêts des enfants, les thèmes actuels de l'établissement, tels que les "activités de vacance" ou le cycle annuel, déterminent ici les contenus concrets. Certains projets ont également lieu en coopération avec d'autres institutions ou associations (communes, écoles, autres maisons relais) et durent généralement un certain temps. L'aide à la construction et au remplissage des hôtels à insectes dans la commune ou le "Grouß Botz duech d'Gemeng", où les enfants aident à ramasser les déchets dans notre commune et sa nature, sont des éléments annuels de notre série de projets. Nos enfants apprennent ainsi qu'ils peuvent eux-mêmes contribuer à la protection de l'environnement.

4.8. Transition

Accompagnement de la transition

Au cours de sa vie, une personne traverse plusieurs transitions et vit des changements. Ces transitions ne sont pas toujours faciles à gérer et sont souvent perçues comme un défi éprouvant. L'entrée dans une crèche représente souvent pour un enfant le premier détachement à long terme du foyer familial familial et une étape significative pour son développement futur. Les enfants sont confrontés à un environnement étranger et établissent de nouveaux liens de confiance avec d'autres personnes de référence. L'enfant est confronté à de nombreuses nouvelles impressions et doit apprendre à gérer un emploi du temps différent et de nouvelles conditions.

Les enfants qui, en plus de leur quotidien scolaire dans notre Maison Relais, passent par plusieurs transitions, élargissent leurs compétences sociales et communicatives. En même temps, ils apprennent à réagir positivement aux changements de leur vie et à maîtriser avec succès les situations à venir. Ils apprennent à gérer différents sentiments (comme la fierté, la joie, la tristesse, la perte) et à nouer de nouveaux liens (en mettant éventuellement fin à des relations antérieures et en faisant face à des adieux). En outre, ils apprennent à transférer les compétences sociales déjà acquises à de nouveaux groupes sociaux. Cela implique de participer aux activités du groupe, de trouver une position dans un groupe et, en même temps, de s'orienter vers un rythme quotidien inhabituel et d'accepter de nouvelles règles.

Période d'adaptation :

Afin de faciliter l'entrée des enfants dans notre établissement, le processus d'une phase d'adaptation harmonieuse et empathique nous tient particulièrement à cœur. C'est pourquoi nous permettons :

- Des entretiens d'admission détaillés et individuels au cours desquels nous informons les parents des particularités de notre établissement (règles, déroulement de la journée, heures d'ouverture et de fermeture, etc.) De plus, nous souhaitons en savoir le plus possible sur l'enfant au préalable afin de pouvoir répondre spécifiquement à ses besoins, à ses préférences et à ses particularités.
- Après-midi de découverte au cours de laquelle les enfants et leurs parents font la connaissance de leur futur groupe et des personnes de référence (phase d'adaptation).
- Adapter la durée d'une phase d'adaptation douce et sensible aux besoins de l'enfant et augmenter progressivement et en toute sérénité son intégration dans le groupe.
- Une collaboration intensive et partenariale avec les parents.
- La volonté de s'occuper intensivement de tous les enfants et de "prendre chaque enfant là où il se trouve" avec ses caractéristiques et ses capacités particulières.
- Si possible, utiliser la diversité du multilinguisme de notre personnel spécialisé afin de renforcer le sentiment de bien-être de l'enfant.

Chaque processus d'adaptation est adapté à l'enfant et ne peut être comparé à aucun autre. Afin que chaque enfant puisse s'adapter lentement et progressivement à notre institution, la présence d'un parent est absolument nécessaire pendant les premiers jours. Ainsi, la mère ou le père viennent avec leur enfant pendant quelques heures dans notre établissement et vivent ensemble le quotidien du groupe. Cela doit aider l'enfant à s'adapter au groupe à son propre rythme et à se familiariser avec la nouvelle situation. L'adaptation est terminée lorsque l'enfant accepte l'éducatrice comme nouvelle personne de référence et que les premiers contacts sociaux avec d'autres enfants ont été noués.

Aménagement des transitions vers les cycles respectifs (cycle 1. vers cycle 2-4.) :

Le passage de l'école de jeux à l'école primaire représente pour nos enfants la prochaine étape majeure d'un changement constant. Non seulement le quotidien scolaire des enfants se restructure, mais nos enfants changent également de groupe d'appartenance (cycle) et de référent au sein de la Maison Relais. Cette transition est généralement moins stressante pour les enfants, car :

- les rencontres entre les enfants ont déjà lieu en amont, grâce à des activités intergroupes dans le cadre de notre concept d'ouverture partielle.
- Au troisième trimestre de l'année, les enfants du cycle 1.2. ont la possibilité de se familiariser avec le déroulement de la journée du cycle 2-4. (Repas en commun, activités planifiées et rencontre de nouvelles personnes de référence dans le groupe cycle 2-4).
- un travail de transition constructif et ciblé commence très tôt et fait l'objet de discussions en équipe.
- Les enfants de chaque cycle sont pris en charge par l'ensemble du personnel spécialisé pendant les jeux libres et les jeux communs à l'extérieur, et les éducateurs connaissent déjà les enfants avant le changement.
- L'accueil de vacances est également utilisé pour des excursions communes.

Transitions des enfants vers l'école primaire et transitions au cours de l'année scolaire :

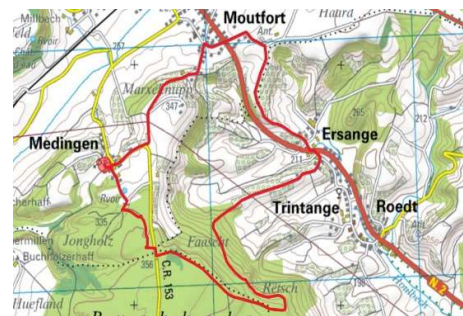
Comme l'école primaire et la maison relais se trouvent dans le même bâtiment, des échanges réguliers ont lieu avec le personnel de l'école dans le couloir ou à l'extérieur lors de discussions de porte à porte. La coopération et la collaboration de toutes les personnes impliquées dans cette phase sensible des enfants est une condition préalable au bon fonctionnement de la transition des enfants de l'école de jeux vers l'école primaire. C'est pourquoi les possibilités et les procédures du processus de transition sont planifiées et discutées avec le personnel de l'école. Les éducateurs soutiennent les enfants dans le processus d'intégration à l'école primaire et proposent également des possibilités d'accompagnement de la transition pendant l'année scolaire :

- Les enfants du Cycle 1 qui sont pris en charge le matin à l'Accueil sont accompagnés par notre personnel spécialisé dans la cour de l'école et remis au personnel enseignant. (Inscription obligatoire à l'Accueil 07:00-08:00)
- Les enfants qui fréquentent notre Maison Relais sont pris en charge par les éducateurs dans leurs classes à la fin de l'école pendant les premiers jours de l'année scolaire et sont accompagnés dans leurs groupes d'appartenance fixes pour le déjeuner.

- Les enfants qui bénéficient du programme de l'après-midi, comme le "Solfège (musique)", sont amenés par les éducateurs de la Maison Relais en classe dans le conteneur devant l'école ou dans la maison du curé, en face du bâtiment scolaire, et y sont repris plus tard. (Inscription obligatoire à la Maison Relais mardi/jeudi jusqu'à 16h00)

4.9. Espaces extérieurs et intérieurs/matériel de jeu

Notre SEA se trouve à côté d'une route principale, ce qui présente l'avantage de pouvoir utiliser les transports en commun. Dans les environs se trouve également une forêt. Cela nous permet de découvrir régulièrement la nature avec les enfants. Par exemple le « Daller Trëppeltour ».



Ce sentier commence dans le village à côté de la Mairie, passe devant les champs des agricultures et devant des cerisiers jusqu'en arrive en forêt.

Dans notre cour d'école, le Pré-Haut, grâce au nouveau bâtiment, étend la cour d'école. Cela permet aux enfants de jouer sous le toit en cas de mauvais temps et de se mettre à l'ombre en été lorsqu'il fait chaud. En outre, les enfants ont la possibilité d'escalader des troncs d'arbres et de se balancer sur la structure d'escalade. Des bancs sont mis à la disposition des enfants dans la cour de récréation et sous le Pré-Haut.



Dans notre Maison Relais, nous avons deux salles de groupe des Cool-Minnies (Cycle 1). Une grande salle pour le Précoce est prévue au rez-de-chaussée. Ce qui présente l'avantage pour les petits qu'ils n'ont pas besoin de prendre toujours les escaliers.

Dans les deux salles, différents coins fonctionnels sont proposés aux enfants.

Ainsi, dans les deux salles, il y a : un recoin lecture, un coin jeux de rôle, un coin construction et un coin créatif.

Le recoin lecture, où les enfants ont accès à des livres adaptés à leur âge et ce coin sert également de lieu de retraite pour se reposer. Le coin des jeux de rôle où les enfants peuvent se glisser dans les rôles les plus divers, par exemple dans le magasin, le coin cuisine, la maison de poupées et l'établi, qui sont tous équipés du matériel adéquat. Le domaine des petits artisans comporte également un casque de chef de chantier et une boîte à outils pour enfants. Le coin construction a des armoires avec des Lego-Duplo et des briques Kappla et une étagère où les enfants peuvent déposer leurs œuvres d'art.

Les étagères contiennent des jeux de société, des puzzles et du matériel de bricolage et de peinture avec p.ex. : différents outils à peindre, des ciseaux, du papier, des pinces et de la colle.

Les enfants peuvent en disposer librement.

Dans chaque coin, des pictogrammes ou des panneaux indiquent le matériel qui s'y trouve.

Régulièrement, les jouets ou le matériel sont remplacés afin de varier les plaisirs des enfants et de rendre l'espace captivant et intéressant pour eux. En raison de l'échange régulier, il n'y a pas d'inondation des matériaux.

Début janvier 2023, notre annexe a été ouverte. Celle-ci abrite nos grandes salles fonctionnelles. Celles-ci sont toutes adéquatement stimulantes et aménagées en fonction des besoins des enfants. Ainsi, ils acquièrent leurs connaissances par la découverte et la recherche autonomes.

La salle de jeu de rôle est équipée d'une grande scène avec un rideau, d'un coin déguisement avec des accessoires et des miroirs. Également se trouve des boîtes avec Playmobil et des animaux de jeux, etc. . La salle de jeu de rôle comprend également un recoin cuisine et une grande tente d'indien. Les enfants ont ainsi la possibilité de laisser libre cours à leur imagination et d'endosser les rôles les plus divers. En même temps, les enfants ont accès de plonger dans le monde du théâtre en se déplaçant sur la scène ou dans la pièce et en donnant vie à des histoires ou à leurs idées. Du matériel supplémentaire est prévu.

Dans la salle des bâtisseurs, les enfants peuvent construire leurs œuvres d'art à l'aide de différents matériaux comme des gobelets, des rouleaux de papier, des tapis, du Kappla c.à.d. des briques de constructions en bois, des dominos et un train en bois. On y trouve des étagères pour exposer les œuvres d'art.



Dans la salle créative se trouve une grande armoire d'expérimentation et de recherche. Répartis dans la pièce, les enfants ont la possibilité d'expérimenter avec les matériaux de bricolage les plus variés. Ainsi, un grand choix de matériaux tels que : Peintures, tissus, des feutres, matériaux naturels, des plumes, des perles et plus. Tous les matériaux sont dans des boites transparentes pour que les enfants ont une bonne visibilité. Tous les matériaux sont à la libre disposition des enfants et doivent les inciter à expérimenter, bricoler et peindre.

Dans la salle de jeux, les enfants peuvent jouer à des jeux de société ou faire des puzzles à la grande table. Ceux-ci sont à la libre disposition des enfants à hauteur des yeux. La grande table sert à ce que les enfants puissent continuer à faire leurs puzzles commencés sans avoir à les ranger entre-temps. Cette salle sert également de salle à manger et les enfants peuvent y faire leurs devoirs après l'école. En fonction de l'activité, (p.ex. la pâtisserie), diverses activités y sont proposées aux enfants les mardis et jeudis après- midi.

Juste à côté se trouve la "salle de détente", où les enfants peuvent se retirer.

Des coussins et des tapis ont été placés pour créer une atmosphère confortable. Un coin avec des livres et des balles de massage se trouve dans cette pièce pour y trouver la sécurité et le calme.

Grâce à notre long couloir, un coin a été créer dans cette pièce pour que les enfants puissent bouger. Ils peuvent par exemple jouer aux quilles. Les Hula- Hop sont stimulées au niveau de la motricité. Les enfants ont la possibilité de créer un petit parcours avec différentes pièces de mouvement et des matelas pour sauter. Également se trouve dans ce coin un sac de boxe. S'ils ont besoin de soulager leur frustration. Mais il est interdit de courir et de jouer aux ballons dans ce couloir. Pour cette occasion, les enfants peuvent se diriger dans la grande salle de gymnastique, qui appartient aussi à l'école. Dans cette salle se se trouve différents matériaux pour des activités sportives.

4.10. Les repas et habitudes alimentaires

Notre mission, qui consiste à prendre en charge les enfants afin de permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale, n'est qu'une partie de notre travail pédagogique. En outre, nous avons une mission éducative qui se traduit par l'aménagement de la situation alimentaire et l'offre d'une alimentation saine et équilibrée. Une alimentation équilibrée et l'utilisation quotidienne de produits de saison, régionaux et frais font partie d'une éducation à un comportement alimentaire sain et accordent une grande importance à l'éducation à la santé. Elle permet aux enfants de découvrir une diversité de goûts. De plus, nous encourageons les interactions sociales pendant les repas.

La mise en œuvre de ces principes ainsi que la collaboration avec le ministère de la Santé, la Chambre d'agriculture et Fairtrade Letzebuerg se traduisent par les labels respectifs, (Gesond iessen, méi bewegen, Faire Trade Zone).



Le principe "Gesond iessen Méi bewegen" fait chaque année partie des pierres angulaires de notre accueil d'enfants. Ainsi, une période de projet de quelques semaines a lieu dans notre établissement.

(Actuellement, ce label est décerné par le ministère de la Santé).



Nous utilisons des produits issus du commerce équitable dans notre établissement.

Outre les fruits comme l'ananas, la banane, la mangue et l'orange, nous utilisons également du riz, des céréales, du cacao en poudre, du thé, des jus et du chocolat à boire.

La Maison Relais Waldbredimus ne dispose pas d'une cuisine professionnelle pour préparer les repas des enfants. Une cuisine de production au sein de la Maison Relais Bous nous fournit les repas qui sont commandés le matin par l'équipe socio-éducative. La société de services mandatée par la commune de Waldbredimus est "Elisabeth" (Un contrat est signé pour une année scolaire). La société nous propose des produits frais du Luxembourg et de la Grande Région, issus de l'agriculture biologique et surtout du commerce équitable. Le fournisseur livre les récipients contenant les repas et le plan alimentaire. Le plan alimentaire hebdomadaire est affiché dans les salles à manger de la Maison Relais et sur le site internet de la commune. L'équipe éducative contrôle les quantités et également le respect de la chaîne du froid et du chaud. Une alimentation saine et équilibrée est proposée aux enfants pendant le déjeuner ainsi que lors des petits goûters de 16h00. Des menus spéciaux pour des raisons de santé, des allergies (selon les indications des parents et un certificat médical) ainsi que des menus

"sans porc" pour des raisons culturelles peuvent être demandés. Les recettes sont adaptées en permanence aux goûts et aux besoins des enfants. Les idées de repas et les propositions des enfants sont volontiers mises en œuvre les semaines suivantes dans la cuisine de production. Pendant les vacances scolaires, un petit-déjeuner est proposé entre 9h00 et 10h00. Pour nous, l'heure du repas ne signifie pas seulement la satisfaction d'un besoin fondamental, mais c'est aussi un moment de convivialité, un espace qui favorise le développement et les compétences sociales des enfants. C'est pour cette raison que le personnel éducatif accompagne pendant les repas. Le personnel d'encadrement mange et discute avec les enfants et sert ainsi de modèle. Nous pensons que les repas doivent être pris dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, voire familiale. C'est pourquoi nous avons décidé de prendre les repas ensemble à table (pas de système de buffet), ce qui favorise le caractère familial. Néanmoins, d'une part pour des raisons logistiques et d'autre part pour pouvoir garantir un encadrement adapté à leur âge, les enfants ne mangent pas tous ensemble, mais sont répartis en groupes. Les "Cool Minis" (Precover et Cycle 1) mangent séparément des "Crazy Kids" (Cycle 2-4). Pour les "Cool Minis", la répartition des groupes se présente comme suit : Le personnel d'encadrement répartit les enfants en deux groupes équilibrés et plus ou moins fixes pour le déjeuner. Plus ou moins fixes, car nous pouvons toujours garantir une certaine marge de manœuvre pour échanger les enfants de leurs groupes. Si, par exemple, les enfants sont agités et doivent bouger avant le repas, cela est tout à fait pris en compte, car tous les enfants ont besoin de reconnaissance et d'une identité propre. Des horaires fixes, des routines et des rituels permettent aux enfants de s'orienter et de se sentir en sécurité et favorisent le développement de la notion de temps. Afin de mieux s'orienter dans leur quotidien, les enfants du groupe "Cool Minis" (entre 3 et 6 ans) en particulier ont besoin d'un déroulement de journée clairement structuré. Bien que la majeure partie de la journée soit structurée avec des horaires fixes pour les repas et les autres activités, il est important de rester flexible et de tenir compte des différents besoins des enfants. Dans la mesure du possible, les enfants doivent pouvoir participer aux décisions qui les concernent. Afin de pouvoir établir un climat de confiance, les enfants ayant un stade de développement précoce mangent au début de l'année scolaire dans le cercle fixe 1 et accompagnés de leur personne de référence. Progressivement et en sachant que le temps passe, les groupes cycle 1 et précoce vont se mélanger. Ainsi, les enfants C.1.2. auront la possibilité, grâce à des transitions de soutien, de manger avec les "Crazy Kids" au troisième trimestre de l'année en cours. Cela favorise une adaptation successive au déroulement des repas des "Crazy Kids", qui diffère de celui des "Cool Minis". Au cycle 2-4, il n'y a pas de groupes d'appartenance fixes pendant le temps de midi. Ces groupes changent et/ou varient d'un jour à l'autre. Les enfants ont la possibilité de manger soit au tour 1, soit au tour 2. Le tour 1 mange en premier (12:00-13:00) et joue ensuite (13:00-14:00). Le tour 2 joue en premier (12:00-13:00) et mange ensuite (13:00-14:00). Partant de ce fait, les enfants ont le choix entre le tour 1 et le tour 2. La participation des enfants est encouragée pendant les heures de repas. En règle générale, les enfants sont heureux de pouvoir aider à distribuer ou à débarrasser les repas. C'est pourquoi les animateurs encouragent les enfants à s'impliquer dans l'action. Comme on goûte un plat en premier lieu avec les yeux, nous veillons à ce que les repas soient présentés de manière accueillante et variée. Ceux-ci sont présentés sur une assiette dite de présentation, visible pour les enfants lorsqu'ils entrent dans la pièce. Deux salles de repas sont disponibles pour les "Crazy Kids". En raison de la durée de deux heures, nous mangeons dans chaque salle en deux fois. Comme au cycle 1, les enfants peuvent décider librement s'ils veulent manger en premier ou s'ils préfèrent se consacrer à leur jeu libre, dans la cour ou dans le gymnase. La "salle créative" et la "salle de jeux collectifs" sont utilisées pour les repas jusqu'à ce que toute la partie

inférieure de la Maison Relais soit ouverte et que les enfants du Cycle 1.1 puissent y emménager. Ensuite, les espaces libres du haut seront utilisés pour les situations de repas et répondront ainsi au nom d'"espace créatif".

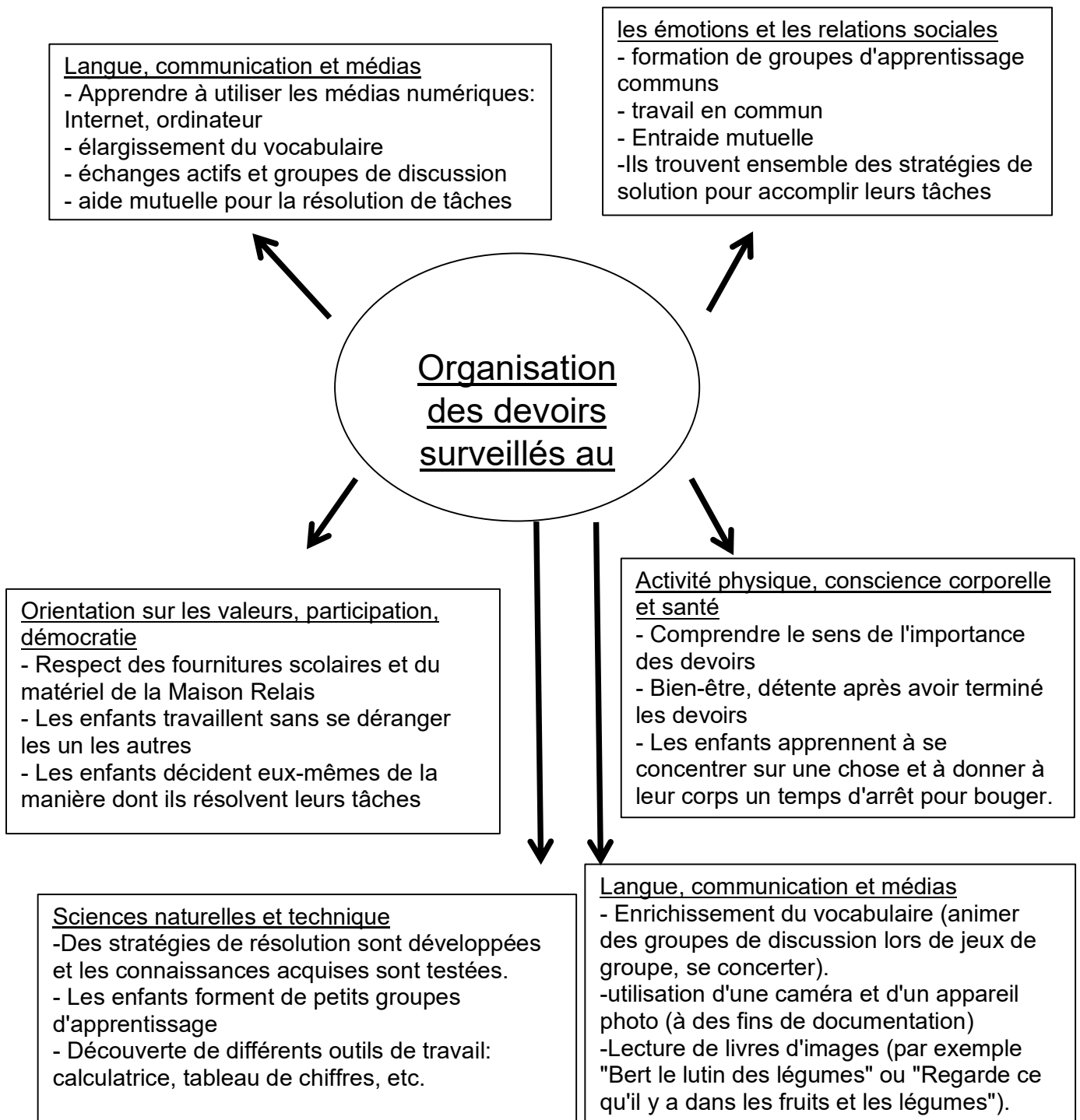
4.11. Etudes surveillées

Le devoir à domicile (devoir non surveillé par opposition au devoir surveillé) est un travail écrit ou oral, facultatif ou obligatoire, demandé par un enseignant ou un parent à un élève en dehors du temps scolaire. https://fr.wikipedia.org/wiki/Devoir_à_la_maison

Pendant la période scolaire, la Maison Relais propose aux enfants inscrits une aide aux devoirs du lundi au jeudi; cela se passe actuellement dans la "salle de jeux communautaires" où règne une ambiance favorable. Le personnel éducatif encourage les enfants par l'intérêt qu'ils portent à leurs devoirs et tente de développer un esprit d'autonomie et de responsabilité. Il ne s'agit pas de cours de rattrapage, mais d'un accompagnement des enfants. Nous soutenons les enfants dans leur processus d'apprentissage formel et apportons notre aide lorsque les devoirs ne sont pas clairs. Cependant, nous ne donnons pas de solutions aux enfants lors de leurs devoirs, afin que le personnel enseignant puisse comprendre les solutions des devoirs des enfants et leur processus d'apprentissage. L'équipe de la Maison Relais propose l'atelier "devoirs surveillés" les lundis et mercredis de 16h10 à 17h10 et les mardis et jeudis de 13h30 à 14h30. Ensuite, nous ouvrons certains espaces fonctionnels pour le jeu libre des enfants ou des activités ou projets pédagogiques sont proposés, qui se basent sur les champs d'action. La surveillance des devoirs ne dispense pas les parents de s'intéresser au processus d'apprentissage de leur enfant. Les parents sont invités à contrôler chaque jour les devoirs ainsi que le "E-Bichelchen", le journal de classe numérique de l'enfant. Grâce à notre accès au "E-Bichelchen", nous pouvons accéder aux devoirs des enfants et marquer avec eux ceux qui sont terminés et ceux qui restent à faire. Ce processus est effectué quotidiennement à l'aide d'un I-Pad. Le "e-bichon" permet une collaboration transparente entre l'école, les parents et la Maison Relais pour les devoirs à domicile. L'équipe de la Maison Relais signale dans le journal si l'enfant n'a pas terminé ses devoirs ou si le personnel constate de graves problèmes scolaires en rapport avec les devoirs. A cet effet, nous pouvons faire des commentaires qui sont visibles pour le personnel enseignant et les parents.

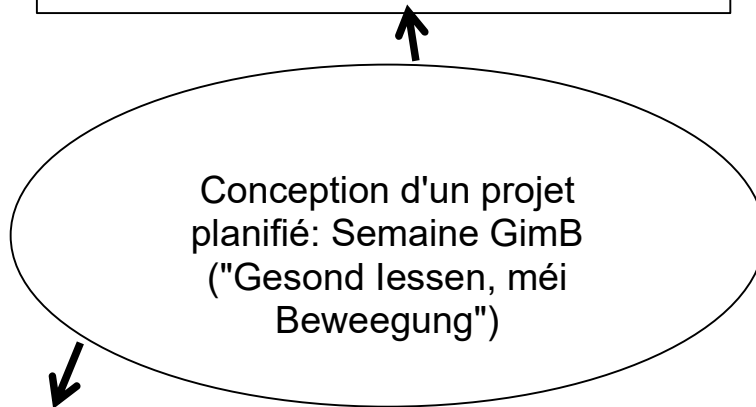
4.12. Mise en œuvre des champs d'action

Nous souhaitons illustrer la mise en œuvre des champs d'action à l'aide de deux exemples pratiques:



Mouvement, conscience corporelle et santé

- Transmettre une compréhension de base des rapports physiques (permettre des expériences de mouvement, connaître les capacités personnelles, renforcer les expériences de jeu).
- Encourager le plaisir de bouger (offres ciblées par le biais d'heures de sport et de gymnastique, d'olympiades, de danses, de chantiers de mouvement).
- Renforcer les expériences de jeu



Émotions et relations sociales

- se confronter à ses propres compétences et expérimenter ses limites individuelles
- encourager la vie en communauté et renforcer la cohésion pendant la phase de projet
- reconnaître et accepter les intérêts et les capacités des autres (par ex. dans les jeux de groupe)
- Se confronter à d'autres cultures et rituels (par exemple en découvrant différentes cultures et leurs traditions, ainsi que les habitudes alimentaires).

Orientation sur les valeurs, participation, démocratie

- Transmettre une attitude de base respectueuse de la nature (protection de l'environnement, réduction/tri des déchets)
- Expliquer une utilisation respectueuse des aliments (rôle de modèle du personnel pédagogique, dosage approprié des aliments)
- Faire participer les enfants à la planification du projet (activités, excursions, procédures).
- Prendre des décisions communes
- Participer à l'élaboration des menus

Sciences naturelles et techniques

- Transmettre des connaissances de base sur l'origine, la production et la nature des aliments (par ex. visite du Vitarium, ateliers de commerce équitable).
- Création de potagers (légumes, herbes aromatiques)
- Expérimenter des modes de préparation (activités de cuisine et de pâtisserie), appréhender les relations écologiques.
- Excursions (journées en forêt, terrain de sport)

5. Partenariats d'éducation

5.1. Partenariats d'éducation avec les parents

Les parents sont les personnes les plus importantes pour l'éducation de l'enfant.

Une coopération entre l'équipe socio-éducative et les parents est indispensable pour le bien-être et le développement adéquat de l'enfant.

Les aspects les plus importants :

- Un échange quotidien entre les parents et le personnel socio-éducatif
- Des entretiens privés sont établis dans nos locaux entre les parents et le personnel afin de suivre le développement de l'enfant.
- Une documentation (photos des activités, des affiches informatives, le plan d'activité, etc.) dans le couloir « sprechende Wände »
- Des réunions d'information
- Des soirées ou fêtes organisées pour les familles
- Inclusion des parents lors de certaines activités
- Pendant les vacances scolaires le personnel organise certains projets ou activités en coopération des parents. Les parents sont invités à participer aux activités proposés. (p.ex. projet : Quand je serais grand je deviendrais...)
- Pendant le temps de Covid 19 (2020), le personnel socio-éducatif a décidé de créer un groupe « Whats app » à destination des parents et des enfants afin de rester en contact et de partager des activités pédagogiques, des vidéos, des messages et des photos. Étant donné que cette initiative a été appréciée par les enfants et parents, le personnel socio-éducatif a décidé de garder le groupe « Whats App » à l'avenir.

5.2. Coopération avec des partenaires externes d'éducation et d'autres établissements/institutions

Pour la réalisation de nos objectifs ces dernières années nous avons collaboré avec plusieurs structures et institutions telles que la Maison de Retraite de Remich, la Police de Remich, différentes Maison Relais et nous avons participé à différents projets comme p.ex le World City Miselerland ».

Notre travail est présenté chaque trimestre dans les « Nouvelles » de la commune de Waldbredimus. Ceci nous donne la possibilité de présenter, de publier notre travail avec les enfants.

Différentes Maisons Relais

Parmi nos prochains projets, un but consistera à favoriser l'échange entre nos enfants et les enfants d'autres Maisons Relais.

Nous envisageons d'inviter à cet effet la Maison Relais Stadtbredimus pour notre projet « Airtramp ».

Ensemble avec le personnel de Stadtbredimus nous travaillerons sur l'organisation de cet événement afin de permettre que chaque enfant puisse participer.

Ceci nécessite une étroite collaboration si nous souhaitons reproduire ces activités communes au cours de l'année et dans un futur également avec d'autres communes.

Ainsi nous pouvons établir un bon contact social entre l'équipe éducative.

Un autre projet qui nous tient à cœur est notre « Tournoi de Kicker » sur un kicker humain. Sur ce projet plusieurs Maisons Relais peuvent s'inscrire et participer à cette journée ou les différentes structures jouent les uns contre les autres.

Ainsi le canton de Remich se réunit de plus en plus entre les différentes Maisons Relais pour élaborer des projets ensemble. Par exemple de rendre visite aux différentes Maisons Relais pendant les vacances scolaires ou d'inviter d'autres Maisons Relais.

Le but est que tout le canton Remich collabore afin d'élaborer et de maintenir une étroite relation entre nous.



Des projets intercommunaux ont été et vont encore être organisés entre la Maison Relais Vichten et Waldbredimus. Un échange entre les enfants, mais aussi entre l'équipe éducative est une expérience très intéressante.

Une collaboration occasionnelle entre la Maison Relais de Bous et la Maison Relais de Waldbredimus est aussi proposée. Les menus sont choisis entre les chargées de Bous et Waldbredimus et le cuisinier.

Une collaboration régulière avec le Centre d'Animation pédagogique et de loisirs – CAPEL est proposée.

Les chargées de directions de plusieurs Maisons Relais (Sandweiler, Beckerich, Kehlen, Vichten, Steinfort, Colmar-Berg et Waldbredimus) organisent régulièrement des entrevues pour s'échanger sur différents thèmes comme projets, enfants, équipes, décomptes, règlements, budget... Cet échange est dirigé par un professionnel externe. De plus la chargée a un contact étroit avec la responsable de la Maison Relais de Bous pour planifier les menus proposés aux enfants.

Police de Remich

La Police de Remich/Grevenmacher

La Police était présente et nous a soutenu pour notre semaine sur les différents métiers mais également sur notre semaine dédiée exclusivement sur le métier des forces de l'ordre. Les agents de Police ont su impressionner les enfants à chaque venue en sélectionnant des activités adaptées aux enfants afin de leur présenter les différentes facettes et défis d'un policier au quotidien.

Investit dans le challenge de familiariser les enfants avec leur métier, la police répond présente chaque année pour notre grand projet au « World City »

World City Miselerland

Durant 2 semaines, sur un lieu défini au préalable et sécurisé, les organisateurs proposent une plateforme d'échange interculturel sous forme d'activités de vacances pour les enfants du Miselerland, une plateforme, sur laquelle la richesse de la diversité est non seulement présentée et discutée mais vécue au quotidien. Le World City est divisé en continents, pays, régions, etc., reflet des multiples origines des enfants du monde et de ceux qui participent au World City. Chaque continent a son workshop area, son action area, un chill area et un building area.

L'inscription aux deux semaines de participation donne droit à chaque enfant à un passeport World City, qui sert comme pièce d'accès et dans lequel des visas sont collectés. Toute participation active à un des ateliers prévus, d'au moins une demi-journée, donne droit à un visa, qui témoigne de l'intérêt



de l'enfant à cette culture. En jouant, en bricolant, en s'échangeant, les enfants acquièrent de nombreuses expériences interculturelles.

En passant à travers les différents continents avec leurs ateliers et areas thématiques, leur statut peut changer du réfugié au diplomate, de l'expatrié au touriste, du résident au demandeur de protection internationale.

Chaque année nous participons ensemble avec d'autres Maison Relais à ce projet. Ce projet consiste à favoriser l'échange et les contacts sociales entre les enfants mais aussi entre les équipes éducatives. Ainsi plusieurs Maison Relais du canton Remich se mettent ensemble pour organiser les vacances loisirs pour les enfants pendant deux semaines. Pour pouvoir mener ce projet à bout, les différentes Maison Relais travaillent pendant l'année scolaire, beaucoup d'échange à travers les mails etc. Chaque Maison Relais sélectionne un continent et à travers ce thème s'ajoutent des activités de tous les jours. Pour ce projet nous demandons beaucoup d'aides à des associations ou à d'autres structures et institutions pour mettre des activités adapter en place.

Associations et commerçants

Au cours de l'année nous invitons et proposons à différents entrepreneurs de notre région de nous accompagner dans certaines activités. Citons par exemple notre tournage de vidéo pour le concours de danse BeeActive, pour lequel un fleuriste de notre commune nous a prêté main forte. S'il s'agit de nous soutenir et faire découvrir aux enfants les différents métiers, les entrepreneurs et société locales font preuve de grande motivation et intérêt.

A côté de ce qui précède nous souhaitons également présenter aux enfants les différentes associations locales, comme par exemple le club de ping-pong. L'entraînement avec des enfants de la Maison Relais, tous les vendredis.

Une autre collaboration que nous entretenons est celle avec l'école de musique de Waldbredimus. Nous nous engageons à préparer les enfants et à les emmener auprès du professeur de musique qui nous attend tous les mercredis devant la porte d'entrée de la Maison Relais.

L'association de parents

Chaque année nous collaborons avec l'association des parents. Ici nous participons à des activités tels que le Marché de Noël où nous préparons des biscuits ensemble avec les enfants. Nous inventons également une chanson sur une mélodie connue que nous chantons avec les enfants lors de la visite du Saint Nicolas. L'association des parents nous demande de l'aide lors de la chandeleur pour faire le tour avec les enfants autour des maisons. Ensemble nous organisons la fête de l'école où nous participons avec des ateliers pour les enfants. Pour la soirée de lecture nous proposons également des activités pour les différents Cycle.

5.3. La collaboration entre la Maison Relais et l'école fondamentale

Une coopération avec les enseignants de l'école fondamentale est très importante. Les objectifs, les plus importants pour l'éducation des enfants, seront notés Le plan d'encadrement périscolaire (PEP).

Des réunions, des entrevues et des rencontres ont lieu régulièrement entre le personnel éducatif de la Maison Relais et le personnel enseignant, afin de garantir aux enfants qui fréquentent la Maison Relais un encadrement sécurisant et global.

De plus, des échanges mensuels entre chargé(es) de direction de la Maison Relais et présidente du comité d'école et des réunions entre comité de l'école et les chargées de direction de la Maison Relais à l'occasion seront organisées.

L'équipe éducative de la Maison Relais assiste à la fête sportive, fête scolaire etc., aux activités proposées par les enseignants et invite aussi l'équipe de participer aux fêtes organisées par la Maison Relais.

En cas de comportement inhabituel chez un enfant et après l'observation de l'enfant par l'équipe de la Maison Relais, le/la chargée de direction peut prendre la décision de créer un groupe multi-professionnel.

Ce groupe peut comprendre :

- Le/la chargée de direction
- Un ou plusieurs membres du personnel éducatif
- L'instituteur/trice de l'enfant
- Des représentants de la Ligue Médico-Sociale
- Des spécialistes externes, le cas échéant
- Le bourgmestre et/ou ses délégués, le cas échéant

5.4. La collaboration intergénérationnelle

En 2019 nous avons lancé un projet qui privilège la coopération intergénérationnelle. En détail, il s'agit de la collaboration avec la Maison de Retraite « Jousefshaus » de Remich. Nous estimons l'intergénérationnel comme valeur de la cohésion sociale.

En principe, nous sommes partis de l'idée que des échanges entre génération dynamisent le lien social en général.

D'une part, les enfants toujours pleins de vie et de passion apportent beaucoup de sourires et d'autre part, les aînés, eux ravis de transmettre des souvenirs, un savoir-faire, de témoignages et des habitudes. Donc une découverte pour les uns et une stimulation pour les autres.

Tout de même, il faut fédérer autour d'un objectif commun pour favoriser un projet pareil. Au début nous avons favorisé des rencontres pour prendre connaissance et ainsi pouvoir établir des relations.

Le projet a débuté pendant la semaine des vacances de la Toussaint. Tout d'abord nous avons organisé une promenade, une sortie de l'encadrement habituel (lieu de rencontre neutre), pendant laquelle nous avons recueilli ensemble (seniors, enfants, personnel) des matériaux naturels. Puis les seniors nous ont rendu visite et nous avons proposé un atelier de bricolage tout en profitant de nos matériaux recueillis auparavant. Finalement les enfants ont visité la Maison de Retraite et là un atelier de cuisiner nous a été proposé. Ensembles, nous avons préparé des tartes aux pommes.

Un de nos objectifs est de pouvoir organiser des rencontres intergénérationnelles plus régulièrement.

6. La Qualité

6.1. Développement de la Qualité

Comme décrit dans notre partie pédagogique, la maison relais « am Kiischtenascht » fonctionne sous le principe des 6 champs d'actions. En temps actuelle nous disposons de deux salles de groupe dans lesquelles nous avons intégré des « espaces » destinés aux champs d'actions. La commune de Waldbredimus prévoit d'agrandir le complexe scolaire

ainsi que la maison relais. Dans un futur proche, nous disposeront de beaucoup plus de place, ce qui nous permettra d'améliorer la qualité de notre travail pédagogique.

Des plans hebdomadaires sont fournis par l'équipe socio-éducative. Pour cela toute l'équipe se rassemble en début de semaine. En fin de semaine, une évaluation du plan hebdomadaire et des activités est réalisée. Cela nous permet d'évaluer le travail des éducateurs et l'améliorer le cas échéant. Il nous semble très important de consacrer du temps aux réflexions individuelles du personnel éducatif. Une fois par semaine à lieu une réunion d'équipe ou tout le personnel est présent. Durant ces réunions, nous échangeons des informations relatives concernant les enfants, le déroulement quotidien etc.

6.2. La Gestion de la Qualité

- Formation continue
Le personnel est formé en continu pour garantir une évolution permanente dans le travail pédagogique.
- Réflexions
Des moments de réflexions sont données à l'équipe pédagogique, soit des réflexions personnelles ou d'équipe. Ceci est très important pour la qualité du travail.
- Réunions d'équipe
Les réunions d'équipe sont organisées régulièrement et cette approche s'est avérée primordiale pour pouvoir échanger des informations diverses concernant les enfants, le déroulement, pour faire le point sur les projets actuels etc.
- Évaluation du personnel
Les entretiens annuels permettent une évaluation du travail de chaque membre de l'équipe éducative avec la possibilité de fixer des objectifs individuels. Les entretiens aident à détecter les besoins de formation des employés.
- Concertations avec l'école fondamentale
Ces concertations trimestrielles aident le personnel socio-éducatif ainsi que les enseignants à bien travailler ensemble. Les objectifs communs dans l'intérêt des enfants peuvent être fixés.
- Retour d'informations des parents et des enfants
On pense qu'un point important de la gestion de la qualité est celui du retour des parents et des enfants.
Un enfant est très direct dans ses réactions, soit par voie orale ou par langage corporelle. C'est la mission de l'éducateur d'observer ces réactions et d'agir.



Au moment de la récupération des enfants, on profite d'un échange journalier entre parents et personnel éducatif. Des fêtes pour les familles ayant inscrit leur/s enfant/s à la maison relais « am Kiischtenascht » seront organisées régulièrement. Une bonne occasion pour passer des moments conviviaux ensemble.